

POÉSIE D'OUTRE-TOMBE

(Vers inédits de feu le juge T.-J.-J. LORANGER)

C'EST avec une réelle émotion que plus d'un de nos lecteurs lira cette pièce exquise, due à une plume plus connue comme celle d'un savant et d'un juriste que comme celle d'un poète.

Tout chez le regretté juge Thomas-Jean-Jacques Loranger était gracieux : démarche, manières, conversation, et jusqu'à ces épigrammes étincelantes que l'on cite souvent encore dans la bonne société de Québec et de Montréal ; mais, jusqu'à ces jours derniers, j'ignorais que le distingué magistrat eût jamais revêtu sa pensée de la forme poétique.

Comme George-Etienne Cartier, Auguste-Norbert Morin, Chauveau, père, Marchand et d'autres disparus dont quelques-uns furent ses émules en politique et en jurisprudence, il savait donc rimer à ses heures. Il possédait aussi plusieurs langues, et traduisit de l'italien en français un ouvrage de quelque dimension sur le droit canonique, science qu'il considérait comme indispensable à tout homme de loi accompli.

Les strophes qui suivent furent composées peu de temps avant le décès de leur auteur, arrivé subitement, à l'île d'Orléans, le 18 août 1885.

Si soudaine qu'ait été l'apparition de la mort, on peut dire qu'elle ne fut pas une visiteuse inattendue pour cette âme d'élite. Les derniers vers de la pièce que l'on va lire indiquent, en termes artistement voilés et pleins de charme mélancolique, que la pensée de l'inévitable lui était habituellement présente.

Je viens de parler de strophes : c'est *couplets* que j'aurais dû dire. La "Blanche Maison" est une simple chanson, écrite pour un ami sur le rythme des "Bœufs blancs" de Pierre Dupont, le type par excellence de la chanson champêtre.

Ma blanche maison



FIERS citadins, je vous invite!
 Venez dans ma blanche maison;
 Je vous promets, mais venez vite,
 Les premiers fruits de la saison,
 De gais ébats dans la campagne,
 Et, le soir, des contes joyeux
 Sur des châteaux faits en Espagne,
 Dont nous chanterons le vin vieux!

Il est non loin de ma demeure
 Un lac brillant comme un miroir;
 On peut s'y baigner à toute heure,
 Et les enfants viennent, le soir,
 Y rafraîchir leur tête blonde.
 Il est limpide et peu profond,
 Différent de la mer du monde
 Dont ils ne verront point le fond!

Dans le bassin d'une fontaine,
 Une naïade verse l'eau;
 C'est là que je lis La Fontaine
 Et que je médite Boileau.
 Qui n'aimerait ces deux poètes
 Dont les livres presque divins
 Montrent l'art de parler aux bêtes
 Et celui d'écrire aux humains?

Jeunes garçons et jeunes filles,
 Venez dans ma blanche maison;
 Vous y danserez vos quadrilles
 Aux gais refrains de ma chanson;
 Et si ma retraite champêtre
 Est, pour vous mettre le couvert,
 Moins large que le cœur du maître,
 Nous dînerons sur le pré vert.

Puis, si, de retour à la ville,
 Votre cœur vous dit qu'un matin
 De votre hôte le pas débile
 N'a pu parcourir son jardin,
 Et qu'un prêtre a du cimetière
 Fraîchement béni le gazon,
 Revenez dire une prière
 Pour lui dans sa blanche maison!

T.-J.-J. L.

La dernière fois que je rencontrai le juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, — qui était presque mon co-paroissien par la naissance, — je fis quelques pas avec lui près du palais de justice de Québec.

— Je viens, lui dis-je, de parcourir le premier volume de votre *Commentaire sur le Code civil du Bas-Canada*, et j'y ai vu qu'il y a encore dans nos lois canadiennes des traces d'ordonnances remontant à Henri IV et à François premier; l'architecte qui a dressé les plans de ce nouveau palais de justice fait allusion à sa manière aux anciennes lois françaises qui nous régissent encore...

Je fis voir alors à l'aimable magistrat l'écu de la vieille France: *D'azur aux trois fleurs de lis d'or*, sculpté dans le calcaire de Deschambault, à droite de l'entrée principale du palais, avec la devise, ou plutôt le cri de guerre: *Mont-joie Saint-Denis*.

— Quelle heureuse idée on a eue là! me dit-il... Ce détail d'ornementation fait vraiment honneur à l'architecte, qui mérite d'être félicité.

Cinq ou six jours plus tard, le savant, l'orateur, le prosateur, et ajoutons le poète, tout était disparu: il ne restait plus qu'une froide dépouille portant le sceau auguste de la visite de Dieu, auprès de laquelle priaient quelques hommes vêtus de noir et des femmes en sanglots.

Ernest Gagnon.



IMPRESSIONS DE VOYAGE

LES LETTRES DE MONSIEUR J.-B. LAGACÉ.

DES premiers jours de juin à la fin d'août de l'année dernière, sous la direction spirituelle du révérend Père Pichon, S. J., et sous la conduite intelligente d'un compatriote entendu, monsieur L.-J. Rivet, de Montréal, un groupe important de Canadiens-Français a fait le voyage d'Europe. Paray-le-Monial d'abord, Rome, puis Lourdes et enfin Paris, telles étaient les étapes que nos voyageurs devaient brûler en trois mois.

Monsieur J.-B. Lagacé, alors président du cercle Ville-Marie et vice-président de l'Union Catholique, deux florissantes sociétés de "jeunes" à Montréal, fut invité à accompagner les excursionnistes-pèlerins, à titre gracieux, je pense, mais à la charge de communiquer au public une relation de voyage.

Le jeune et déjà distingué littérateur s'occupe sans doute à revoir actuellement ses notes et il nous donnera avant longtemps un volume qui fera honneur, nous avons droit de l'espérer, à la littérature nationale, et aura sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux de nos compatriotes qui lisent... et qui pensent!

Mais en attendant, monsieur Lagacé nous a fourni, au jour le jour, des lettres de voyage, au nombre de huit, que la *Vérité* de Québec a publiées et que les amis de la bonne et chrétienne littérature ont lues avec bonheur.

Je ne voudrais en rien blesser la modestie du jeune écrivain et je ne m'en vais pas lui dire que déjà sûrement il est un grand homme. Nos "reporters" de journaux à grand tirage nous font tant de grands hommes et avec une telle *variante* dans les

motifs, que, ma foi, je ne soupçonne guère mon jeune ami Lagacé désireux d'être *grand homme* en si nombreuse compagnie et... de cette façon-là.

Mais, tout de suite, je veux lui faire un compliment qu'il mérite. C'est que vraiment, à mon avis du moins, monsieur Lagacé écrit bien. Mon avis n'est peut-être pas péremptoire, qu'importe ! il est sincère et je ne le donne que pour ce qu'il vaut.

Monsieur Lagacé écrit facilement, il pense juste et il ne craint pas de dire ce qu'il pense. Ses lettres sont d'un homme sérieux. Elles révèlent en lui, tout à la fois, un artiste délicat, un patriote éclairé et un chrétien convaincu.

Il y a peut-être çà et là des réserves à faire. Ainsi le jeune homme est parfois un peu vif à l'endroit de ceux qui ne lui reviennent pas, comme ce pauvre médecin du bord, lors de la traversée (1re lettre, 5e colonne), ou encore, ces "misses" anglaises et ces "bourgeoises" allemandes d'Interlaken, coupables d'indifférence à l'art (3e lettre, 7e colonne). De même l'artiste est par moments bien enthousiaste et il m'a l'air de regretter beaucoup le paradis terrestre et les perfections humaines d'avant le péché ! Mais qui lui reprocherait de vouloir les gens sans défaut et meilleurs qu'ils ne sont ? Ce n'est certainement pas moi, dont c'est le rôle d'être sermonneur ! Au reste, ce ne sont là que des peccadilles et nous pouvons avouer tout bas qu'elles ne nous déplaisent pas trop !

Le cadre de son récit est vaste comme une partie... de l'Europe, car c'est la France, la Suisse, l'Italie qui tour à tour lui offrent un champ d'observation. Mais dans ce vaste cadre, monsieur Lagacé, qui est un observateur sérieux, s'entend à mettre de forts jolis tableaux. "Une relation de voyage, dit-il, c'est une suite de tableaux d'après nature, que l'on fait passer sous les yeux du lecteur" (1re lettre, 5e colonne). C'est bien cela en effet qu'il nous donne et de la façon la plus aisée.

Pour qui a eu l'avantage de parcourir déjà ces chers et riches pays où la nature est si belle, l'art si éloquent et l'histoire si vivante, c'est une bonne fortune de tout revoir en compagnie de

ce guide charmant, qui, en même temps qu'il est patriote et chrétien, sait parler en artiste.

Artiste, patriote et chrétien, monsieur Lagacé sait l'être en effet d'une façon qui n'est pas banale, et c'est précisément ce que je voudrais mettre en lumière dans l'étude de ses huit lettres.

L'ARTISTE.

Comme il le dit lui-même, dans sa dernière lettre, ce sont des "impressions" que le jeune voyageur entend nous communiquer; et, c'est à la nature, à l'histoire et à l'art qu'il s'applique à les demander: à la nature, si intéressante pour qui sait la comprendre, à l'histoire, qui vivifie la nature de toutes les traditions et de toutes les légendes de jadis, et enfin, et surtout, je pense, à l'art qui enjolive toute chose, à l'art, "cette voix puissante qui trouve des accents presque divins, quand il est entièrement consacré à entraîner les âmes hors des bourbiers terrestres et à les faire monter jusqu'à l'idéale beauté" (5e lettre, 2e colonne).

Rien de plus difficile à définir qu'un artiste. Les plus fins lettrés ne s'entendent guères à ce sujet. L'artiste c'est sans doute l'ami des arts. C'est surtout, me semble-t-il, — dans le noble métier d'écrivain, — celui qui met quelque chose, beaucoup de son âme dans ce qu'il écrit. C'est encore celui que les beaux spectacles touchent profondément et qui justement pour cela parle avec une émotion communicative des choses qu'il voit, qu'il entend et qu'il sent. Le sentiment, la voix de l'âme, le cri du cœur, quand tout cela jaillit de source comme une eau pure du sein d'un rocher, c'est là, si je ne m'abuse, ce qui fait l'artiste.

Or, maintenant, écoutez monsieur Lagacé ou, pour mieux dire, lisez-le: qu'il soit sur mer ou dans les terres de France, au milieu des montagnes de la Suisse ou sous le ciel de l'Italie, que ce soit la nature ou l'œuvre d'art, l'histoire des peuples passés ou celle des peuples qui s'agitent encore dans le monde, qui passent ou vibrent sous ses yeux, c'est en artiste qu'il voit et sent toute chose.

La mer? “ Et cependant la mer est belle et grande, quand elle soulève ses vagues comme des montagnes ou les laisse courir sous le vent, comme des chevaux à la crinière échevelée, ou encore, comme une fine poudrière sur la surface d’un champ de neige. . . ” (1^{re} lettre, 4^e colonne).

Cette mer enchante le jeune voyageur et l’une de ses distractions favorites, nous raconte-t-il, c’est d’aller se placer à la proue du vaisseau et de suivre le mouvement de la vague: “ Elle s’avance majestueuse et lente. . . Le *Vancouver* descend dans le gouffre ouvert devant lui, doucement, encore et encore, puis soudain il se soulève; alors l’eau refoulée se mâte le long du navire, s’arrondit et s’abîme en un tourbillon d’écume et d’étoiles d’argent, en une avalanche de neige.

“ Je ne puis me lasser de ce spectacle. . . ” (1^{re} lettre, 5^e colonne).

Ni vos lecteurs non plus, ô mon ami, et ils jouissent du beau spectacle que vous leur décrivez si bien! Oui, ils jouissent, surtout ceux qui ont eu déjà l’occasion de suivre ce beau “ mouvement de la vague ” quand la mer se fâche!

Plus tard notre artiste traverse les pittoresques campagnes de la France. “ A chaque instant, dit-il, elles changent d’aspect et s’entourent de nouvelles grâces; ici, c’est un petit bourg, sous la garde de sa vieille église, qui s’est fait une couronne de rosiers en fleurs, de marguerites blanches et de coquelicots écarlates; là, entre les arbres taillés d’un beau parc, la façade élégante d’un gracieux château; plus loin, sur un rocher, les tours d’un antique donjon, recouvert de lierre et de plantes grimpanes. Nous passons, évoquant les sombres récits des chroniques de la féodalité. . . ” Et, après quelques considérations morales, comme pour donner le dernier coup de brosse à ce tableau d’après nature et lui imprimer le sentiment et la vie: “ Dans cette niche, c’est un Christ, qui, les bras en croix, semble bénir la moisson qui se prépare; sur ce piédestal de pierre, c’est une Vierge qui sourit; en un mot, tout ici est français, le ciel, la montagne, les moissons, les travailleurs,

“ qui, sans hâte, continuent leur tâche journalière, puisque tout
 “ parle de foi et d’amour. Aussi est-ce parmi nous, à tout mo-
 “ ment, un cri toujours le même: Ah! que c’est beau! Oui,
 “ c’est beau, c’est grandiose! c’est la France!” (3e lettre, 4e
 colonne).

A mon tour je m’enthousiasme! Ce dernier cri si simple est
 là vraiment émouvant. On le sent si bien venu du cœur qu’il va
 droit au nôtre! C’est beau, car “ c’est la France!”

Est-ce parce que les paysages de Suisse défient toute des-
 cription, ou peut-être mieux parce qu’ils parlent moins au cœur
 d’un Canadien que ceux de France? Je ne sais! Toujours est-il
 que monsieur Lagacé me paraît moins artiste, moins vivant,
 quand il nous raconte ses courses à Genève, au Léman et à In-
 terlaken. Il y a deci, delà, des phrases qui sont longues et des
 figures un peu bien forcées. Par exemple, à propos du lac Lé-
 man, “ cette âme dans laquelle se creuse entre des souvenirs un
 abîme où s’amassent des pleurs. . . ”. Que l’auteur me le par-
 donne, mais un abîme c’est bien grand pour y amasser des
 pleurs!

Ah! qu’il me paraît plus naturel et plus vrai l’écrivain voya-
 geur, au sortir de ce concert d’orgue, à Lucerne, que l’intelligent
 organisateur, monsieur Rivet, a réussi à obtenir pour ses com-
 pagnons de route: “ Comme avec vous, oh! Mendelssohn, Wa-
 “ gner, Schubert et Gounod, en cet instant de douce paix, je
 “ laissai chanter mon âme, et comme je compris la puissance de
 “ la musique. . . C’est vraiment à l’heure où la musique rend les
 “ âmes vibrantes d’une même émotion que l’on sent que les
 “ âmes sont sœurs et que la langue qu’elles parlent est la même
 “ toujours, celle du ciel. Et, il n’y a que la musique pour nous
 “ révéler ce mystère intime des âmes, divisées par la vie, mais
 “ réconciliées et unies par l’harmonie, cet écho de l’éternité. . . ”
 (4e lettre, 3e colonne).

Et toujours à propos de musique, mais au milieu d’un autre
 décor, à Venise, sur le grand canal, en gondole, comme M. La-
 gacé a l’âme vibrante et le cœur ému! Comme il écrit de source

avec naturel et simplicité! "Après le dîner, nous prenons une gondole... sur le canal, une grande barque, tout illuminée de lanternes et de lampions, se laisse aller au fil de l'eau, portant un orchestre complet... les gondoles... glissent sur l'eau dans laquelle se mirent les lumières rouges et vertes des lanternes et les lumières jaunes des fanaux des gondoles... Et nous, bercés par une musique incomparable, dans le plus grand silence, sous ce beau ciel d'Italie tout resplendissant d'étoiles... nous voguons sans bruit. Oh! la douce poésie de cette belle nuit, comme longtemps j'en conserverai le souvenir. Là, entre ces deux rangées de palais, sur ce vaste canal tant chanté par les poètes, écoutant les violons murmurant l'*Ave Maria* de Gounod, ou encore l'*Internuzzo* de Mascagni, qui dira jamais la douceur de ce rêve, la poésie de ce concert où l'âme et la nature chantaient le même cantique à la gloire du Créateur?..."

Mais monsieur Lagacé ne garde pas toujours ce ton naturel qui rend plusieurs de ses tableaux si captivants. Au milieu des belles pages que les *Galleries* de Bologne lui inspirent, je le surprends à bâtir des phrases qui ne sont pas assez solidement charpentées. Il y plane du vague. Que dire de "cette pensée", qui, à l'instar de la tige, s'épanouissant au soleil du printemps sur la surface d'un étang, "surgit de notre intelligence, monte et fleurit, embaumant de ses parfums les derniers jours d'une existence que dorent les premiers rayons de l'éternité!" (5e lettre, 4e colonne).

Oui! vraiment, l'artiste ici a trop chargé les couleurs. C'est heureux qu'il nous dise lui-même que cette "fleur-là" c'est le souvenir! Il risquait fort de n'être pas compris! Et l'artiste, s'il a mission de nous élever vers l'idéal, n'a pas, que je sache, le droit de nous mystifier!

Pourtant, ces quelques charges n'enlèvent que très peu à la valeur du travail de monsieur Lagacé, et, parce qu'il sent en général ce qu'il dit, parce qu'il parle du cœur et écrit de source, il plaît et fait aimer ses tableaux littéraires. En voulez-vous

d'autres exemples? Lisez au début de sa sixième lettre ce ravissant petit récit: " Le 12 juillet, de grand matin, nous quit-
 " tions Florence, la ville des fleurs et des arts. Longtemps, je
 " restai penché à la portière, la regardant s'évanouir dans le bleu
 " flottant du brouillard matinal; peu à peu les lignes de ses
 " riches et sombres palais crénelés, de ses campaniles élégants
 " et de son dôme majestueux, deviennent moins affirmées, et
 " bientôt, il ne reste plus de Florence qu'une tache rose et en-
 " soleillée, indécise et vague, sur le fond de verdure qui ferme
 " l'horizon." N'est-ce pas qu'elle est charmante cette tache rose
 et ensoleillée? N'est-ce pas que tout cela est simple, naturel et
 vrai?

Dans la même lettre et dans le même ton, signalons encore l'*instantané*, pris par monsieur Lagacé, le long de la côte d'azur, de Gênes à Marseille, ou encore, son arrivée dans la vieille cité du midi, le matin du 14 juillet. C'est vivant! Le voyageur peint plutôt qu'il n'écrit et il ne se perd plus ici dans une rêverie embrouillante.

Voyez-le encore devant la grotte de Lourdes: " Le roc (il
 " s'agit du rocher de Massabielle) est tel qu'il était, au jour de
 " l'apparition, la nature sert de cadre à cet autel nouveau, le
 " Gave qui coule quelques mètres plus bas, semble mêler son
 " accompagnement harmonieux aux chants et aux prières des
 " pèlerins. C'est un temple magnifique, un temple en plein air,
 " dont les montagnes sont les parois monumentales, les arbres
 " les colonnes élancées et le ciel la voûte immense et sublime "
 (7e lettre, 1re colonne). Il n'y a pas un mot de trop. La phrase
 est des plus simples. Et, précisément pour cela sans doute, ce
 tableau impressionne profondément. C'est grand!

Et c'est ainsi que monsieur Lagacé sait faire revivre pour ses lecteurs les impressions qui jaillissent de son âme d'artiste. Malgré donc quelques figures un peu bizarres, que sans doute en retouchant ses notes il pourrait *naturaliser*, malgré certaines phrases longues et lourdes qui laissent du vague dans l'esprit, le jeune écrivain a, je le crois, un grand mérite. Si son style n'est

pas encore parfaitement sûr, s'il n'est pas toujours ce qu'on voudrait qu'il fût, il peut à bon droit prétendre à le devenir. Je n'en citerai pour dernière preuve que cette magnifique description de Notre-Dame de Paris, que monsieur Lagacé visitait un soir, lors de son retour, immédiatement après avoir quitté l'immense foire de l'Exposition. Et ce sera par cette page vraiment digne d'être signée par la plume d'un artiste que je terminerai cette première partie de mon étude sur les lettres de monsieur Lagacé :

“ J'arrivai donc ainsi, en suivant le cours de la Seine, jusqu'à
“ l'île de la Cité. Dans l'aveuglante lumière du soleil couchant,
“ Notre-Dame dressait ses deux tours massives et sa flèche élé-
“ gante et svelte. J'entrai. Les ombres flottaient sous les voû-
“ tes élevées; les colonnes, éclairées à leurs bases par la lu-
“ mière qui pénétrait par les portes ouvertes, devenaient de plus
“ en plus sombres à mesure qu'elles s'élevaient et finissaient par
“ se perdre dans la nuit. Le silence le plus solennel régnait dans
“ le vaste monument; on se serait cru dans une forêt tant le
“ calme était parfait. La grande rose derrière laquelle le soleil
“ se couchait, semblait être le soleil lui-même, prêt à disparaître
“ à la lisière de cette forêt merveilleuse. Quelques personnes
“ priaient à genoux dans les coins sombres; la lumière des cier-
“ ges vacillait dans les ténèbres, et, comme le grondement loin-
“ tain d'un ouragan, le bourdon faisait vibrer l'énorme masse
“ de pierre. Et je pensais qu'ainsi, au milieu des fêtes, des es-
“ pérances folles des peuples, la cathédrale garde son impas-
“ sible beauté, son recueillement mystique, regardant passer les
“ flots tumultueux des siècles, impassible, immuable comme la
“ Vérité dont elle est le temple, comme la foi dont elle est le
“ symbole ” (8e lettre, 5e colonne).

LE PATRIOTE.

Si monsieur Lagacé sait peindre quand il écrit, s'il sait faire revivre pour ses lecteurs les impressions qui vivent en lui, il le doit à la nature sans doute qui lui a prodigué ses dons, car d'a-

bord on naît artiste comme on naît poète, ne l'est pas qui veut ; mais de plus, monsieur Lagacé a cultivé les dons de Dieu, et, si j'en crois le ton général de ses lettres, il les a cultivés à une double école, celle du patriotisme et celle de la foi. Chez lui le patriote et le chrétien ne font qu'un. Il est l'un et l'autre tout ensemble et toujours. Il n'est pas de ceux qui tiennent leur plume à la disposition du plus haut enchérisseur ; qui peuvent écrire aujourd'hui une réclame alléchante pour un théâtre à moralité douteuse, et, chanter demain, tout aussi à l'aise, les magnificences d'une procession pieuse. Non, monsieur Lagacé est toujours lui-même. Il aime sa patrie et sa religion et il chante souvent l'une et l'autre dans un même cantique !

Mais il est bon de grouper nos pensées et pour cela des distinctions s'imposent. Entendons donc d'abord le patriote, nous écouterons ensuite le chrétien.

Monsieur Lagacé aime son pays, son cher Canada. Son cœur, tout rempli du souvenir des absents, tressaille au moindre contact et souventes fois, au cours de son voyage, son esprit, franchissant les espaces, le ramène sur nos rives, pour y chercher des sujets de comparaison et des motifs de réflexion qui font noblement vibrer, sous sa plume, la fibre du patriotisme le plus pur.

Le *Vancouver* est à peine parti de Québec, le St-Laurent ne s'est pas encore élargi en ce golfe magnifique, qu'admirent si franchement les voyageurs venus d'outre-mer, que le jeune patriote écrit déjà :

“ Plus nous avançons, plus le paysage devient pittoresque.
 “ Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la beauté des rives
 “ canadiennes. Vraiment nous avons un beau pays. Pourquoi
 “ n'oublions-nous pas nos querelles, nos haines, nos mesquine-
 “ ries politiques, pour ne travailler plus qu'à le faire grand et
 “ fort, au lieu de le sacrifier aux ennemis du nom canadien-fran-
 “ çais? . . . La partie est à nous, mais à la condition que nous
 “ cessions d'être divisés et que nous regardions plus souvent et
 “ plus attentivement les beautés de notre patrie. . . ” (1re lettre,
 3e colonne).

Et ce chant à l'honneur de la patrie vous le retrouvez bien souvent sur les lèvres, ou plutôt sous la plume de l'écrivain voyageur. Il est à Paray-le-Monial, le 22 juin. C'est ce qu'il appelle la *Journée des nations* au grand pèlerinage du Sacré-Cœur. La veille, le cardinal Perraud a parlé aux Canadiens; dans la soirée, avec monsieur Rivet et quelques autres, monsieur Lagacé a eu la joyeuse surprise de saluer le vénéré commandant et l'illustre ami des zouaves canadiens, le général de Charette; c'est assez dire que les cœurs sont bien préparés aux émotions! Mais voici le grand jour, le jour que tout le monde voudrait voir bien beau. "Le ciel est couvert de nuages et sur tous les visages on lit la même anxiété: s'il allait pleuvoir!" Mais non, le soleil arrive fort à propos pour laisser "jouer ses rayons sur les ors des bannières et des drapeaux qui claquent au vent." Or, parmi tous ces pèlerins, que "la vaste nef de la basilique ne peut contenir", qui est-ce, pensez-vous, qui se distingue surtout? Ce sont les Canadiens! "Car, nous dit monsieur Lagacé, nous sommes là plus de cent vingt!" Voyez-vous d'ici les *six vingt* Canadiens, perdus dans la foule des mille et mille pèlerins de Paray? Franchement j'allais trouver que notre chroniqueur est bien quelque peu chauvin. Mais d'avance il a répondu à mon objection. Non pas, dit-il, car "notre bannière, la plus belle de toutes celles qui figurent dans la procession, est acclamée par la foule." Ma foi, je n'insiste pas, il parle trop de bon cœur.

Ah! oui, la pensée de la patrie l'a suivi au beau pays de France! Aussi, pendant cette grandiose démonstration que fut, à Paray, la lecture, par le cardinal Perraud, de l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur, aux sentiments de foi se mêlaient admirablement pour le jeune Canadien les souvenirs patriotiques: "A cette heure solennelle il me semblait que la patrie canadienne se tenait debout à côté de la France chrétienne, devant l'autel, et que le Canada devenait à son tour le fils aîné de l'Eglise et du Sacré-Cœur. C'était sa bannière qui voguait sous la caresse du soleil, c'était sa voix qui résonnait

“ dans nos voix, c'était son cœur qui palpait dans nos poitrines. . . Oh! mon pays, comme, en cet instant, je vis clairement que ta destinée serait belle et glorieuse, si, fidèle à ton passé et à ta mission, tu voulais n'avoir plus qu'une ambition, celle de devenir le fidèle gardien des nobles inspirations, des générosités qui sauvent et des immolations qui rachètent ” (2e lettre, 6e colonne).

Au reste rien d'étonnant à ce que cette fête catholique et française ait fait jaillir de telles “ impressions ” d'une pensée et d'une plume canadiennes. S'il est vrai que “ tout homme a deux pays, le sien et puis. . . la France ”, c'est surtout vrai pour nous, Canadiens-Français. Pour ma part, on me permettra bien de le dire entre parenthèse, je ne traduirai jamais l'émotion qui s'empara de mon âme, quand, une première fois, du haut de la falaise de Douvres, j'aperçus jadis, dans la brume, la pointe de Calais, la terre de France!

C'est pourquoi, sans doute, je suivais l'autre jour, avec tant de bonheur, notre jeune artiste dans ses courses à travers les pittoresques campagnes de la Bourgogne. Que dirait-il, pensais-je, s'il nous racontait ses excursions sur les côtes de Normandie et de Bretagne? Et, je m'en faisais une idée en l'entendant nous faire le récit de la réception que les Canadiens donnèrent, à Paray, au général de Charette. Son enthousiasme est là si chaud et si vivant! “ Comme la patrie, dit-il quelque part, paraît près de nous, à certaines heures, quand nous en sommes éloignés! ” Oui! elle est bien vraie cette pensée un peu paradoxale. Tous ceux qui ont voyagé le savent.

Mais ce n'est pas seulement sur la terre française que le souvenir de la patrie canadienne est présent à l'esprit de monsieur Lagacé. Le 24 juin les trouve, lui et ses compagnons de route, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, à Lucerne. En cette soirée de la fête de saint Jean-Baptiste ils eurent un banquet. “ La bonne soirée que nous avons passée, écrit-il, à chanter les gloires du passé et les espérances de demain. Le souvenir de la patrie était dans tous les cœurs et ce fut avec des larmes dans

“ les yeux, qu'à l'invitation de monsieur Labelle, curé d'Aylmer, nous levâmes nos verres pour boire à la prospérité et au bonheur de la patrie absente ” (4e lettre, 3e colonne).

A Rome, aux pieds du Pape, on le comprend, c'est surtout le catholique qui nous parlera de l'auguste et vénéré Pontife. Mais comme le patriote se plaira à noter les menus incidents qui font honneur aux Canadiens! Lorsque, présenté à Léon XIII, il l'entendra prononcer “ à plusieurs reprises: Bons Canadiens ”, comme il gardera cette parole avec soin et nous la communiquera avec orgueil! Et puis, l'inoubliable scène de cet embrassement du Pape, dont fut honoré notre ami monsieur Rivet, comme tout est saisi sur le vif et traduit en un langage simple et éloquent!

Je surprends pourtant un jour, à Florence, monsieur Lagacé en flagrant délit. . . comment dirais-je? d'antipatriotisme? Non, mais. . . de rêve et d'oubli. Eh! oui, il rêve, le cher artiste, et il voudrait planter sa tente au pied du S. Miniato! A vrai dire, l'endroit n'est pas mal choisi. Mais, au risque de me brouiller avec lui, j'ose lui dire qu'alors je ne le crois pas très sincère. Il aime trop le Canada. Ce ne peut être qu'en rêve qu'il souhaite ainsi vivre toujours dans la charmante ville des fleurs et des arts. Elle a beau lui laisser “ une tache rose ” dans l'imagination, je le soupçonne de désirer bien plus encore les roses et même les neiges du Canada. Je n'en veux pour preuve que ce très joli “ salut au drapeau ”, que cet appel au patriotisme bien compris, que lui suggèrent les démonstrations de la fête nationale française, le 14 juillet, à Marseille, lors de son retour d'Italie.

En voyant jusqu'où on aime et on vénère là-bas, le drapeau tricolore, monsieur Lagacé se prend à souhaiter qu'on aime plus et mieux au Canada le drapeau du *Dominion*. Il touche là, si je ne me trompe, une question qui a bien son importance. Pourquoi en effet ne nous habituons-nous pas à mieux aimer notre drapeau? Il pourra changer, soit! Mais pourquoi ne pas voir en lui — quel qu'il soit — l'idée de la patrie? Ce drapeau, “ il porte, à l'heure présente, nos destinées; quand elles se seront accomplies, si

“ sa couleur a changé, si le champ rouge où brille le vert des
 “ feuilles d’érable est devenu blanc, semé d’étoiles, l’idée qu’il
 “ a portée sera encore la même dans le nouveau symbole et ce
 “ ne sera encore et toujours que le *drapeau canadien*. . . Il faut
 “ semer l’idée de patrie dans l’âme de l’enfant, pour qu’il ap-
 “ prenne de bonne heure à se dévouer, à se consacrer tout en-
 “ tier au triomphe de ce Canada, pour lequel ses pères ont souf-
 “ fert, ont donné leur sang et leur vie. Un drapeau est chose
 “ sacrée, mais le “ sien ” doit être saint entre tous. . . Salut donc
 “ au drapeau ! ” (6e lettre, 6e colonne).

J’arrête là, pour cette partie de mon étude, les citations que j’emprunte aux intéressantes lettres de notre jeune compatriote. Ce n’est pas, je pense, l’un de ses moindres mérites d’avoir su se montrer ainsi fidèle à son clocher et à son terroir !

Ils sont trop nombreux, de nos jours, ceux que la plaie du cosmopolitisme gagne. Oh ! sans doute, tous les hommes sont frères. Mais la patrie n’est pas un vain mot ! Le drapeau, monsieur Lagacé a raison de le penser, n’est pas un symbole illusoire et vide de sens. Celui qui n’aime pas ou qui n’aime plus sa patrie n’est pas loin de n’aimer pas ou de n’aimer plus sa famille. En réalité il n’aime que lui-même, ce qui est étroit et mesquin !

Salut donc au drapeau ! Oui, aimons notre patrie, notre beau Canada. C’est un sentiment qui honore et vivifie.

O Canada, belle patrie,
 O mon pays, sois mes amours !

LE CHRÉTIEN.

Il ne faut pas l’oublier, c’est en pèlerins surtout que monsieur Lagacé et ses compagnons de voyage visitaient alors l’Europe. Ils se permettaient naturellement, l’occasion était par trop séduisante, de visiter les pays et les villes en admirateurs de la belle nature, en amateurs de souvenirs d’histoire et en amis des arts ; mais le premier but de leur voyage, c’était un triple pèlerinage, à Paray, à Rome et à Lourdes.

Aussi bien monsieur Lagacé reste-t-il le chroniqueur vraiment dans son rôle lorsque sa plume alerte fait chez lui parler le chrétien, et, si nous aimons tant l'artiste et le patriote qu'il est incontestablement, c'est que sans doute cet artiste et ce patriote est avant tout un chrétien.

Déjà d'ailleurs les citations que nous lui avons empruntées nous l'ont bien fait voir ; mais, si nos lecteurs y consentent, nous allons insister sur ce troisième avancé que nous nous sommes permis. C'est une étude littéraire qui va peut-être tourner au sermon, mais pourquoi ne pas prendre tout simplement son bien là où il se trouve, sans périphrase ?

Dans sa deuxième lettre, le jeune pèlerin nous raconte son arrivée à Paray-le-Monial, "cette charmante ville de Bourgogne" qui lui donne l'illusion de "quelque cité féodale". Il se dirige d'abord vers la basilique, qui domine la cité. Le monument qu'il juge le plus intéressant, "c'est sans contredit la chapelle des apparitions", et, là, près de la chaise où sont conservés les précieux restes de la B. Marguerite-Marie, celle à qui Notre-Seigneur est apparu, cette pieuse réflexion s'échappe de sa plume de croyant : "C'est ici, au pied de ce splendide reliquaire, que nous nous prosternons et demandons à la sainte de nous venir en aide, et de nous obtenir que de la source du divin Cœur tombent dans nos âmes quelques gouttes de cet amour qui a racheté le monde" (2e lettre, 2e colonne).

Notre jeune voyageur est donc favorablement disposé, en un pareil milieu, à entendre avec religion la parole de Dieu. Aussi l'entend-il avec émotion, lorsqu'elle est prêchée aux pèlerins par Son Eminence le cardinal Perraud, le rév. Père Pichon et le célèbre Père Coubé. Mais ce qui surtout lui laisse à l'âme un impérissable souvenir, c'est le grand et religieux spectacle que fut l'acte de consécration de la foule et du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus : "Là, sous ces beaux arbres, sous la voûte bleue du firmament, devant l'autel où Jésus-Hostie était exposé, qu'il était beau d'entendre ces milliers de voix faire le vœu de travailler au triomphe du Cœur de Jésus et prendre,

“ au nom de leur patrie respective, l’engagement solennel de
 “ vivre et de mourir dans l’amour de ce *Cœur qui a tant aimé les*
 “ *hommes!* ” (2e lettre, 6e colonne).

Et ce n’est pas seulement dans les lieux bénis et privilégiés
 des pèlerinages que monsieur Lagacé pense et écrit en chrétien.
 Partout il reste lui-même. A Venise, devant les ruines d’une
 chapelle — SS. Jeant et Paul — il se prend à songer à l’instabi-
 lité des choses humaines : “ Quand il faut penser, écrit-il, que
 “ cette perte — la destruction partielle de la chapelle — est due
 “ à une imprudence ou à une négligence. Comme les œuvres hu-
 “ maines même les meilleures, sont à la merci du moindre acci-
 “ dent. Une étincelle suffit pour détruire à jamais ce qui a de-
 “ mandé tant de travail et de génie pour le conduire à bonne fin !
 “ *Sic transit gloria mundi!* ” (4e lettre, 6e colonne).

Mais, on le sait, les tristesses de la vie et les échecs de ce mon-
 de n’enlèvent jamais toute espérance aux âmes chrétiennes.
 L’Église est indéfectible. Près du champ de Castelfidardo, “ où
 les derniers croisés ont succombé glorieusement, écrasés par le
 nombre, donnant à notre siècle le spectacle de l’héroïsme le
 plus fier ”, le jeune voyageur s’attendrit et laisse jaillir de son
 cœur ce beau cri d’espérance tout à la fois patriotique et reli-
 gieux : “ La France juive a arraché cette page de l’histoire !
 “ Mais quand on aura fini d’honorer les renégats, quand la ra-
 “ fale qui passe tôt ou tard sur les sociétés, aura balayé les sta-
 “ tues élevées à la gloire de ceux qui ont déshonoré la patrie, la
 “ France chrétienne aura son tour, et, partout alors, l’on verra
 “ la croix étendre ses bras bénissants sur les champs arrosés par
 “ le sang des héros morts pour Dieu et pour la France. Ce
 “ jour viendra, j’en ai la conviction profonde ” (5e lettre, 5e
 colonne).

Et à Rome donc ! Oh ! à Rome, comme il est naturel au sen-
 timent chrétien de se traduire avec fierté. On a beau dire, on a
 beau parler d’Unité italienne et de lois intangibles, Rome, c’est
 toujours la “ cité de la chrétienté. ” “ On peut effacer avec de
 “ la boue les écussons des papes sur les portes des palais . . . on

“ peut, sur les places publiques, essayer dans le bronze d’immortaliser le souvenir des spoliateurs, on n’empêchera jamais le monde de venir se prosterner devant le vieillard qui tient de Dieu sa royauté, et de respirer, dans le Colisée, la bonne odeur du sang des martyrs et le parfum des vertus qui se dégage des corps saints qui reposent dans les sanctuaires... (5e lettre, 6e colonne).

Il est regrettable pour nous que le séjour à Rome des pèlerins canadiens ait été si court. Que de belles pages le jeune croyant nous eût données!

Jugez-en par cette description si animée et si vivante de la scène inoubliable qui termina l’audience de nos voyageurs auprès de Sa Sainteté, le Pape Léon XIII : “ Alors il se passa une scène dont je ne perdrai jamais le souvenir. Pendant qu’il (le Pape) traversait la salle pour rentrer dans ses appartements, les cris éclatèrent de toutes parts, les dames agitaient leurs mouchoirs, le cri de “ Vive Léon XIII ” dominait les autres cris ; c’était un délire, un enthousiasme indescriptible... Nous vîmes soudain, au moment où il allait disparaître, Léon XIII de nouveau se dresser dans sa chaise, et debout, lever une dernière fois la main pour nous bénir... Je regardais son visage ; je ne saurais dire quelle expression s’y reflétait, mélange de joie et de tristesse, et, dans son regard, il y eut comme une lueur d’espoir et de sombre pressentiment... Que voyait-il ? Quelle vision passa à cet instant dans l’âme du saint vieillard ? Je ne le sais. Mais il me sembla qu’au bord de ses prunelles une larme avait brillé... ”

“ Quoi qu’il en soit, lorsque nous nous regardâmes, le pape avait disparu et tous nous avons pleuré... ” (5e lettre, 7e colonne).

On le voit, je n’ai qu’à citer monsieur Lagacé pour établir que son âme est vraiment chrétienne. Et ces citations je puis les multiplier à l’aise. Vous le faire voir, par exemple, peint par lui-même, l’âme angoissée au spectacle d’un bal public à Marseille. Ces réjouissances bruyantes et ces éclats de rire lui font

mal. Pourquoi? Parce qu'il est un penseur et un chrétien. Il a raison. Il y a autre chose à faire qu'à danser et à rire " à l'heure où tant de problèmes difficiles s'agitent, où les sages sont affolés par la peur, où le peuple aurait besoin de se recueillir!... (6e lettre, 9e colonne).

Oui! mais tous les hommes ne sont pas philosophes et... c'était le soir du 14 juillet, l'anniversaire de la prise de la Bastille!

Je puis encore vous redire les " impressions " de croyant que monsieur Lagacé nous communique, de Lourdes, au retour de cette magnifique procession aux flambeaux à laquelle il assista un soir devant la Basilique du Rosaire: " Le spectacle est grandiose! Au-dessus de la porte monumentale de la Basilique, le monogramme de Notre-Dame de Lourdes s'allume dans la nuit.

" A voir cet immense cordon de flambeaux entourer la colline puis s'étendre autour de la couronne gazonnée qui sert d'avenue à la Basilique, on se croyait en présence d'une de ces réunions célestes que Fra Angelico a représentées tant de fois dans ses tableaux mystiques.

" Mais voici que les pèlerins sont tous réunis devant la chapelle du Rosaire, et du sein de ce foyer embrasé un chant puissant retentit: *Credo!* Puis, comme saisie d'une espérance sans bornes, la foule entonne ce cantique, composé par Jésus-Christ lui-même, et que je ne puis entendre sans sentir des larmes mouiller mes paupières: *Pater noster qui es in caelis...* Qui pourrait décrire une scène aussi grande, aussi belle? Ces hautes montagnes qui dressaient dans le ciel étoilé leurs masses sombres, la blanche basilique qui se détachait phosphorescente sur ce fond de montagnes, ces milliers de lumières qui s'agitaient dans les ténèbres et cette immense clameur de foi et d'amour qui montait dans la nuit et que les échos se renvoyaient de vallées en vallées... tout cela produit sur le spectateur une de ces impressions inoubliables qui laissent au fond de la pensée, une empreinte ineffaçable" (7e lettre, 2e colonne).

Mais il faut finir et ne pas trop abuser de l'hospitalité que la REVUE CANADIENNE a bien voulu m'accorder. Je finis donc. Pourtant, qu'on me le pardonne, je ne finis pas sans rappeler encore l'énergique et vibrante profession de foi — c'est lui-même qui la dénomme ainsi — par laquelle monsieur Lagacé a clos la série de ses huit lettres à la *Vérité*. C'est justement à propos de ce très beau rapprochement, dont j'ai déjà parlé, qu'il établit dans sa dernière lettre entre les merveilles éphémères de l'Exposition de 1900 et la beauté durable de Notre-Dame de Paris: “ De nouveau (après un regard jeté sur l'Exposition et la tour Eiffel) mes yeux se reportèrent sur Notre-Dame. Les ombres l'entouraient de leurs voiles funèbres; mais je vis que la croix qui domine sa flèche ajourée, avait gardé, comme une espérance, le dernier rayon du jour expirant.

“ Ainsi sur le fond d'or de ce siècle qui s'évanouit, ce qui demeure debout, pur, intact, souverain, c'est encore et toujours la Vérité éternelle. Que de fois le mensonge, l'erreur, la trahison, la lâcheté et la libre-pensée ont tenu des *expositions* à la lumière artificielle de la fausse science, et toujours elles furent un fiasco, une banqueroute morale, et tandis qu'elles s'éteignaient dans le dédain universel, l'Église, qui a les paroles de la vie, gardait à son front la lumière impérissable et vraie de la certitude et de la foi, et elle guidait les hommes vers leurs destinées éternelles. Il n'est donc pas étonnant que, comme les hirondelles que je voyais, hier au soir, tourbillonner autour des tours de Notre-Dame, les plus grands génies de ce siècle, après avoir hésité autour des bazars de la pensée et des théâtres des passions, se soient sentis saisis de frayeur, quand vint le soir, et qu'ils aient ouvert leurs ailes meurtries et soient venus demander à l'Église un peu de cette lumière qui sauve, un refuge contre les désespérances qui traversaient la nuit de leurs erreurs et de leur fol orgueil. . . (8e lettre, 5e et 6e colonne).

* * *

Artiste, patriote et chrétien, monsieur Lagacé nous a donc donné de bonnes et belles lettres et il me paraît qu'il est séant de l'en féliciter publiquement.

Quand il aura retouché et complété ses notes, il y a tout lieu de compter que monsieur Lagacé donnera au public lettré du Canada un volume d'impressions qui ne sera pas banal, mais intéressant, instructif et édifiant.

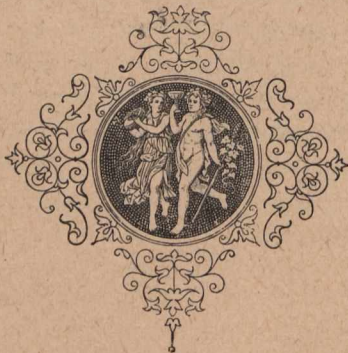
Je me suis permis quelques réserves et j'ai indiqué des faiblesses. En tout cela monsieur Lagacé voudra bien croire que j'ai agi avec la meilleure intention. Au reste, je crois le connaître assez pour savoir qu'il sera le dernier à se formaliser de mes critiques.

C'est donc un beau voyage que nos compatriotes ont fait là-bas, et je profite de l'occasion pour féliciter de grand cœur le sympathique organisateur des pèlerinages à Lourdes et à Rome, monsieur L.-J. Rivet.

Ces voyages peuvent faire vraiment du bien à l'âme, elles en feront toujours du bien à l'âme ces courses aux sanctuaires privilégiés de l'ancien monde, si ceux qui les entreprennent savent toujours, à l'exemple du distingué correspondant de la *Vérité*, tout visiter, tout regarder et tout voir, dans les pays, dans les villes et dans les sanctuaires, en artistes, en patriotes et en chrétiens.

Abbé Elie-J. Auclair.

St-Joseph de Montréal, janvier 1901.



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES IMAGES DE MARIE VÉNÉRÉES PAR LES HURONS.

LES STATUES DE NOTRE-DAME DE FOY ET DE NOTRE-DAME
DE LORETTE.

La première statue de la sainte Vierge mentionnée dans l'histoire des Hurons est celle de Notre-Dame de Foy. Cette statue, reproduction fidèle de celle vénérée à Foy, près de Dinan, au pays de Liège, en Belgique, fut envoyée, en 1669, à la mission du Canada par un jésuite belge, le P. Claude de Véroncourt ⁽¹⁾. Elle avait

(1) LETTRE DU P. DE VÉRONCOURT AU P. CHAUMONOT CERTIFIANT L'AUTHENTICITÉ DE
LA STATUE DE N.-D. DE FOY ENVOYÉE AU CANADA.

“ Je soubsigné, Claude de Veroncourt, Religieux et Prestre de la Compagnie de Jésus au College de la mesme Compagnie à Nancy, certifie à tous qu'il appartiendra, en présence des Sieurs Henry Huillaume et Jean Perrin, notaires et Tabellions Généraux au Duché de Lorraine, résidants à Nancy : que la Nostre Dame, faite de bois, cy jointe, tenante, sur son bras droict, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette, peinte en bleu au-dedans avec des petites étoiles d'or: est entièrement du vray bois du premier chesne, dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l'image miraculeuse de Nostre Dame de Foy, distante d'environ une lieue de la ville de Dinant, au pays de Liège, auquel la saincte Vierge, Mère de Dieu, fait de grands miracles. Et cette image présente dont je fais cette attestation ou certificat, a esté faite par Nicolas de Rieu, maistre sculpteur, résidant en la dite ville de Dinant aux frais de Damoiselle Marie Bastien, laquelle et le Père Noël Noberty de la Compagnie de Jésus, résidants présentement au dit lieu, l'ont donné (*sic*) au Père Claude de Véroncourt soubsigné, pour l'envoyer au Canada, pour y être honorée et invoquée, pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois, à la Foy de Jésus Christ. En foy de quoy j'ay escrit et signé les présentes de ma main, et prié les deux notaires susdits, d'ajouter leurs seings manuels au mien, pour plus grande autorité. Fait à Nancy le cinquième Feburier, mil six cents soixante neuf.

(Signé)

CLAUDE DE VÉRONCOURT
de la Compagnie de Jésus.

HUILLAUME
PERIN.

(Archives du Séminaire de
Québec.)

été taillée dans le chêne au milieu duquel l'original en pierre avait été miraculeusement trouvé en 1609.

Les Hurons se trouvaient alors, depuis l'année précédente (1668), à une lieue et demie de Québec sur la côte Saint-Michel. On venait d'y remplacer la chapelle primitive en écorce de bouleau par une autre plus convenable, en bois, que, sur le désir de l'Évêque, on avait dédiée à la sainte Vierge, sous le titre de l'Annonciation. La statue y fut installée après la première messe célébrée dans le nouveau sanctuaire le jour de la Nativité de Marie. La mission porta dès lors le nom de Notre-Dame de Foy, changé plus tard en celui de *Sainte-Foy*, sous lequel la paroisse est encore désignée.

Au Canada comme en Belgique, la *Vierge fidèle* opéra des merveilles pour le bien des âmes et des corps. Le P. Chaumonot s'empessa d'en faire part au zélé donateur de la statue, qui lui en exprima sa satisfaction par la lettre suivante.

LETTRE DU R. P. CLAUDE DE VERONCOURT ESCRITTE DE NANCY
AU P. CHAUMONOT DE LA COMP^e DE JÉSUS.

“ J'ai reçu une très grande consolation d'apprendre de vos l^{tres} l'honneur qu'on rend en la nouvelle France à la B n^{tre} Dame de foy et les grâces que cette miséricordieuse Dame fait à quantité de personnes qui se recommandent à elle. J'en ai fait faire diverses copies que j'ai envoyés à Dinant, à Namur, à Liège, à des Princes, et à monseign^r n^{tre} Evesque, qui sont tous très affectionnés à n^{tre} Dame de foy et m'ont fait remercier de leur avoir fait part de si bonnes nouvelles. Il faut que réciproquement pour vostre consolation ie vous communique le secret dont nous nous servons icy pour obtenir des faveurs de n^{tre} glorieuse Dame de foy. Après que nous avons eu l'expérience que non seulement l'image miraculeuse de n^{tre} Dame de foy sert à

guérir toute sorte de malades qui s'y recommandent avec foy, mais que les morceaux de bois et les sciures du chaine dedans lequel elle a esté trouvée, que la terre du lieu qui a porté le dict chesne et que certaines pierres qui se trouvent au mesme endroict opèrent des merveilles envers ceux qui en portent et s'en servent avec dévotion. Après, dis-je, que nous avons remarqué tout cela, pour inciter tousiours la Ste n^{tre} Dame de foy à faire du bien aux pauvres X^{ns} et pour donner à ceux cy occasion de recourir à elle et de vivifier leur foy, nous envoions aux malades ou une de ces pierres, ou un morceau du chesne, ou un grain de chapelet fait du mesme bois pour les tremper dans leur boisson, en suite de quoy plusieurs recouvrent la santé. Nous en donnons aussy aux possédez, aux soldats allants en bataille, aux voyageurs qui doivent passer par des chemins dangereux etc, etc, lesquels nous assurent recevoir en vertu des dictes choses de grandes assistances de la S^{te} Vierge. Je vous envois des morceaux de ce bois, quelques-unes de ces pierres et de ces grains de chapelet, afin que vous en expérimentiez la vertu envers vos pauvres sauvages quand ils seront malades.

“ Si vous en désirez davantage, mandez-les moi. V^{tre} nostre Dame aura tout, et ce que ie n'auray pas, ie le chercheray tant que V^s l'aurez, ou il n'y en aura point au monde. Bon Dieu, ne sçauroit-on pas trouver tout pour n^{tre} Dame de foy qui fait tant de bien au Canada.” ⁽¹⁾

Qu'est devenue l'antique statue, objet de la dévotion des néophytes et des colons français ?

Si l'on en croit une revue américaine, organe du pèlerinage de la *Mission des martyrs*, inaugurée et ainsi désignée par le Père Jogues qui devait le premier en consacrer le titre par l'effusion de son propre sang, la

(1) Archives du Séminaire de Québec.

statue de Notre-Dame de Foy fut emportée au pays des Mohawks par le P. Jacques de Lamberville. ⁽¹⁾

“ Ce fut, dit la revue citée, à l’occasion du départ des Hurons de Québec, en 1675.” ⁽²⁾

Il est fort vraisemblable que l’établissement d’un nouveau sanctuaire, sous un vocable différent, pour réaliser le vœu si cher au cœur du missionnaire Chaumonot, fournit aux Hurons chrétiens l’occasion de faire part aux autres missions des bienfaits de la *Vierge fidèle*. On comprenait, au reste, que deux lieux de pèlerinage si rapprochés l’un de l’autre (à une lieue et demie de distance) se nuiraient réciproquement en partageant l’affluence des fidèles. ⁽³⁾

D’un autre côté, d’après les paroles suivantes de la revue déjà mentionnée, la statue de Notre-Dame de Foy leur serait venue plus directement.

“ Les Pères jésuites belges, en l’année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (*Virgo fidelis*), qui fut donnée à l’église Sainte-Marie, située à l’en-droit où se trouve aujourd’hui Palatine Bridge.” ⁽⁴⁾

Cette statue est-elle la même que reçut le P. Chaumonot en 1669, et qui, d’après le *Pilgrim*, fut emportée, en

(1) Le lieu du pèlerinage, l’ancien Gandaouagué, ou Gandavac, bourgade sanctifiée par la naissance de Catherine Tegakôta et le martyre du Père Jogues et de René Goupil, porte aujourd’hui le nom d’Auriesville, dans l’État de New-York. La revue en question est intitulée *The Pilgrim of our Lady of Martyrs*. La livraison citée est de janvier 1897.

(2) Ce fut le 28 décembre 1673, que les Hurons quittèrent, non pas Québec, mais N.-D. de Foy, pour se transporter à leur nouvelle demeure, sur la seigneurie de Saint-Gabriel, aujourd’hui *Ancienne-Lorette*.

(3) D’après le passage suivant de la *Relation* du P. Bouvart (écrite le 1^{er} et le 2nd de mars de l’année 1675) la statue de Notre-Dame de Foy se trouvait encore à cette même date dans le sanctuaire placé sous son vocable. “ Sans donc abandonner le soin de Notre-Dame de Foy, que nous avons fait bâtir, il y a cinq ans, et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge qui y est et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy, de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus belle.” (*L’Abeille*, 12^e année, p. 80.)

(4) *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, janvier, 1897.

1675, par le P. Jacques de Lamberville ? Etait-ce une autre statue du même type, comme les jésuites belges en distribuèrent dans leurs diverses missions ? Il serait difficile de trancher cette question.

Quoi qu'il en soit, le P. Bruyas, dans la *Relation* de 1676, attribue les nombreuses conversions chez les Mohawks à la bonté de la sainte Vierge, dont la statue miraculeuse de Notre-Dame de Foy leur a été envoyée.

“ L'image miraculeuse, dit l'écrivain du *Pilgrim*, fut transportée de village en village pour y être vénérée, jusqu'à la destruction des missions par les Anglais en 1684. Comme Notre-Dame de Foy en Belgique, elle est disparue depuis plus de deux cents ans. Elle peut avoir été détruite par les Anglais, ou, comme son original de l'ancien monde, elle aussi peut avoir été cachée dans le tronc de quelque arbre de la forêt primitive. Il est plus probable, cependant, que les Iroquois chrétiens fuyant au Canada l'emportèrent avec eux ; mais jusqu'ici, malgré de minutieuses recherches, on n'en a trouvé aucune trace. Plusieurs statues en bois ont été trouvées en divers endroits, mais aucune d'entre elles ne répond exactement à la description de Notre-Dame de Foy.”⁽¹⁾

Les missionnaires qui desservent le pèlerinage d'Auriesville, s'autorisant de cette disparition, ainsi que des différences qui existent entre les images de Notre-Dame de Foy encore conservées au Canada et leur prototype belge, ont fait choix d'un modèle nouveau, propre au sanctuaire de la “ Mission des Martyrs,” ressuscitée après deux siècles d'interruption. La nouvelle *Madone des Martyrs* est une Mère de douleurs au pied de la croix. Le titre du pèlerinage, les souvenirs qui se rattachent à l'endroit qui fut sanctifié par le sang du Père Jogues et de René Goupil, sont plus que suffisants pour justifier un tel choix.

(1) *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, janvier 1897, page 5.

Mais les différences qui existent entre la statue originale de Foy-Notre-Dame, en Belgique, et ses reproductions au Canada ne sauraient empêcher celles-ci de rappeler dignement les origines de la dévotion à la *Vierge fidèle* tant chez les Iroquois que chez les Hurons. Voyons plutôt la description de la statue miraculeuse de Belgique.

“ La robe extérieure (de la Vierge) est plissée avec art et sans broderie ; la robe intérieure est simple, et le collet est bordé d'une dentelle. La chevelure touffue tombe avec grâce sur les épaules ; elle est recouverte d'un voile qui descend un peu plus bas que l'épaule ; ce voile est surmonté d'une couronne fleuronnée et bordée de perles.

“ Le visage est gracieux, sans rides, doucement tourné vers l'Enfant-Jésus qui repose sur son bras droit ; elle le regarde avec un sourire calme et modeste, en tenant le pied droit dans sa main gauche.

“ Le petit Jésus est vêtu d'une robe simple et tient une boule de la main droite, et appuie avec complaisance sa main gauche sur le cœur de sa Mère.”⁽¹⁾

Or, sauf quelques différences de détail, deux statues bien connues répondent assez exactement à la description précédente. On y remarque surtout le trait le plus distinctif de l'original, à savoir le soutien du pied de l'Enfant-Jésus par la main gauche de la sainte Vierge, et, dans l'une des deux statues, la pose de la main gauche de l'enfant sur la poitrine de sa mère. Une de ces images se voit dans l'église de *Sainte-Foy*, qui a remplacé la chapelle de la mission huronne de Notre-Dame-de-Foy. Elle est artistiquement sculptée en chêne et ne manque de grâce ni dans la pose, ni dans les formes. Les traits de la Vierge surtout sont très beaux. Son auteur, Messire Le Prévost, n'avait pas sous les yeux le modèle, et travaillait de mémoire ou

(1) *Histoire de Notre-Dame-de-Foy*, notice par le R. P. Banneux, S. J., Dinan, 1893.

d'après des indications verbales ⁽¹⁾. C'est ce qui explique les différences entre son œuvre et l'original. Il y a aussi une différence notable dans les dimensions des deux statues, celle de Belgique n'ayant que huit pouces de hauteur, et celle de *Sainte-Foy* mesurant trois pieds avec le socle.

L'autre statue, qui est d'argent massif, est vénérée au sanctuaire de la Jeune-Lorette. Elle est, vraisemblablement, le *fac-similé* de la statue en bois envoyée par les villes de Nancy et de Bar à la mission de la *Nouvelle-Lorette*. Il est fait mention de cette dernière dans la *Relation* du Père Martin Bouvart, en date de 1675, publiée pour la première fois par le journal *l'Abeille*. ⁽²⁾

Virgo fidelis, " la Vierge fidèle," tel est le titre propre de Notre-Dame de Foy. Quel en est le vrai sens? S'agit-il d'exalter la foi de la Mère de Dieu, ou sa fidélité, sa constance au pied de la croix ?

A l'appui de cette dernière interprétation, on pourrait citer la concession de la messe de Notre-Dame des Sept Douleurs à Douai et à Tournai pour honorer Notre-Dame de Foy. On comprend, au reste, la liaison intime et nécessaire qui existe entre la foi, vertu infuse dans l'âme du chrétien au baptême, et la foi, ou la fidélité des martyrs, puisque c'est à la première de ces vertus qu'ils rendent témoignage en la scellant de leur sang.

Mais est-ce bien là la vertu que la tradition signale spécialement à la vénération des fidèles dans le titre de Notre-Dame de Foy ? Il est permis d'en douter.

(1) Messire Pierre-Gabriel Le Prévost fut curé de Notre-Dame de Foye de 1714 à 1756. Ces renseignements sont empruntés à une notice publiée dans le *Bulletin des Recherches historiques* (mars, 1900) par l'abbé A. Scott, curé actuel de *Sainte-Foy*.

(2) Douzième année, page 88. On lira plus loin, au chapitre du Trésor du sanctuaire de Lorette, la description de cette statue et de celle de saint Joseph envoyée en même temps, ainsi qu'une des intéressantes pièces inédites qui accompagnaient ces dons pieux.

Les Hurons de Notre-Dame de Foy, en Canada, envoyèrent en 1671, au sanctuaire de Foy-Notre-Dame, en Belgique, un collier de porcelaine à titre d'*ex-voto*. Or, on y lit, tracée en grains noirs sur fond blanc, la parole d'Elisabeth à Marie : *Beata quæ credidisti* ⁽¹⁾. C'est, en effet, par la foi que Marie a cru à la parole de l'ange, et que s'est accompli le mystère de l'Incarnation du Verbe. Aussi la chapelle de la mission de Notre-Dame de Foy, près Québec, avait-elle pour titulaire l'Annonciation, mystère de la foi de Marie à la parole de l'ange.

La réponse de l'église de Foy-Notre-Dame au vœu des Hurons confirme ce raisonnement. ⁽²⁾

Cette digression apparente s'explique par l'importance, au point de vue de l'histoire, de la filiation du culte de Notre-Dame de Lorette avec celui de Notre-Dame de Foy, de la succession des deux sanctuaires des Hurons, filiation attestée par les statues et les documents conservés dans le trésor et aux archives de la Jeune-Lorette.

* * *

Non moins mystérieuse, d'après la légende, serait l'histoire de la statue de Notre-Dame de Lorette, *fac-similé* de celle de Lorette en Italie.

“ Le P. Poncet, écrit le P. Chaumonot, a eu soin de m'envoyer une Vierge faite sur celle de Lorette.” ⁽³⁾ De son côté, le P. Bouvart, dans sa *Relation* de 1675, écrit : “ De ces trois images (les deux autres sont celle de la sainte Vierge déjà mentionnée, et celle de saint Joseph, dont il sera question plus loin), la première et la principale est celle de Notre-Dame, envoyée de Lorette ici, et

(1) “ Tu es bienheureuse d'avoir cru.” (Luc I, 45.)

(2) Voir, au chapitre suivant, cette pièce inédite.

(3) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 203.

faite sur la miraculeuse image que saint Luc y a laissée." (1).

Celui qui dotait la Nouvelle-France d'une si précieuse image était le digne émule du P. Chaumonot dans sa dévotion envers la Vierge de Lorette. Le P. Joseph Poncet était déjà nommé pour la mission du Canada, quand le P. Chaumonot, son compagnon d'études à Rome, conçut le désir de se consacrer, lui aussi, à la conversion des sauvages. Quand il l'apprit, il fut ravi de joie de l'avoir pour son compagnon d'apostolat. Aussi l'aida-t-il de ses ardentes prières pour obtenir du Père Général (Vitelleschi) la permission voulue. Celle-ci une fois accordée, le P. Poncet obtint du Général, pour son confrère et lui, la permission d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, à pied et en demandant l'aumône.

Ce fut alors que le P. Chaumonot eut l'inspiration de faire le vœu héroïque de chercher toujours et en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. Averti durant son sommeil par une vision céleste, il reconnut que la sainte maison était le lieu où la Mère de Dieu désirait qu'il se dévouât à la plus grande gloire de Notre-Seigneur. (2)

C'est à Lorette, écrit le P. Chaumonot, que " nous (le P. Poncet et lui) recommandâmes à la Vierge le succès de notre voyage du Canada, et nous formâmes le dessein de bâtir dans la Nouvelle-France, lorsque nous y serions, une chapelle sous le nom de Notre-Dame de Lorette et sur le plan de la sainte maison de la Mère de Dieu dans laquelle nous étions." (3)

C'était au commencement d'octobre, 1637. Avant que le vœu commun des deux pèlerins pût se réaliser, il devait s'écouler trente-sept ans, années de courses apostoliques,

(1) *L'Abeille*, 12^e année, p. 88.

(2) Martin, *Autobiographie du P. Chaumonot*, p. 39.

(3) Même ouvrage, p. 41.

de travaux et de souffrances, consumées à la gloire de Dieu et au salut des âmes pour la réalisation de leur vœu et de la devise de leur société.

On connaît déjà la carrière du P. Chaumonot. Celle de son généreux compagnon mérite également d'être connue.

Antoine Poncet de la Rivière était né à Paris, en 1610. Après un brillant cours de rhétorique et de philosophie, il était entré au noviciat de la compagnie à l'âge de dix-huit ans. Il enseigna à Orléans et étudia la théologie successivement à Clermont et à Rome, où il eut pour condisciple le P. Chaumonot. En 1638, étant à Rouen, le P. Poncet fit la connaissance de Madame de la Peltrie et la mit en relation avec Marie de l'Incarnation, destinée à fonder et à sanctifier le monastère des Ursulines de Québec. On sait que les deux missionnaires, Poncet et Chaumonot, traversèrent au Canada sur le même vaisseau que les Ursulines et les Hospitalières. Le P. Poncet ne passa chez les Hurons que la première année de son séjour au pays. Au commencement de l'année 1642, après un séjour de deux ans à Québec, on le trouve aux Trois-Rivières, comme assistant du P. Buteux. En juillet de la même année, il est à Montréal, où il baptise le premier sauvage qui y fût converti, et dirige la paroisse de Ville-Marie jusqu'au printemps de 1643. Après dix ans de ministère à Québec et à d'autres postes établis le long du Saint-Laurent, il est fait prisonnier par les Iroquois, qui lui font subir de cruelles tortures ; on en trouve le récit dans la *Relation* de 1653.

Plus heureux que son compagnon de pèlerinage, il eut la gloire d'être martyrisé, sans toutefois consommer son sacrifice par la mort. " Il avait déjà subi le supplice des prisonniers ; les Agniers lui avaient arraché les ongles et

coupé un doigt ⁽¹⁾. Il avait enduré la bastonnade au milieu de deux longues files d'hommes et de femmes. On dit même que le feu était déjà allumé pour le brûler lorsqu'on le détacha du poteau auquel on l'avait lié, et on le donna à une vieille femme en remplacement d'un Iroquois qui avait été tué. ⁽²⁾

Le vaillant missionnaire exerça sur ses bourreaux une telle influence qu'il les amena à conclure un traité de paix avec les Français. En octobre, 1653, ils le ramenèrent aux Trois-Rivières. Après quatre années de ministère à Québec, il retourna en France, à la suite des démêlés entre les Jésuites et l'abbé de Queylus. C'était en 1657. Il y accompagnait M. de Lauzon-Charny. Nommé plus tard pénitencier à Lorette, en Italie, il put réaliser sa part du projet conçu lors de son pèlerinage, en envoyant au Canada la statue si longtemps désirée ⁽³⁾. En 1665, il se rendit à la Martinique, où il mourut en 1675, âgé de 65 ans.

Le vœu du P. Chaumonot, après trente-sept ans de délai, allait donc enfin être pleinement réalisé. L'arrivée de la statue miraculeuse allait être, sinon la cause déterminante, au moins l'occasion de l'érection d'un sanc-

(1) Charlevoix raconte ainsi cet incident de son supplice : " Un soir qu'on était assemblé pour délibérer de son sort, et de celui de son compagnon, une femme présenta une Branche de Porcelaine, pour avoir la permission de lui faire couper un doigt, et l'ayant obtenue, un sauvage s'approcha du Père et lui prit la main droite. Tandis qu'il en considérait les doigts les uns après les autres, le missionnaire qui avait un pressentiment qu'on ne le ferait pas mourir, demanda à Dieu qu'on lui mutilât plutôt la main gauche, que la main droite, et dans le moment le sauvage laissant la main qu'il tenait, prit l'autre, et en fit couper le doigt index par un enfant. Pendant l'opération, le serviteur de Dieu chanta le *Vexilla*, et quand elle fut finie, on lui mit au cou la Branche de Porcelaine, et son doigt fut donné à la femme qui l'avait demandé." (*Hist. de la Nouvelle-France*, tome I, p. 314.)

(2) Rochemonteix, ouvrage cité, tome II, p. 139.

(3) Les pénitenciers de Lorette, de nationalités diverses afin d'entendre les confessions des pèlerins de tous pays, étaient jadis au nombre de quatorze. Ce furent des Jésuites jusqu'à la suppression de la compagnie, alors qu'on les remplaça par des Cordeliers.

taire nouveau, sur le modèle de la *sainte maison* de Nazareth. ⁽¹⁾

“ L’enthousiaste ” serviteur de Marie voit déjà, en imagination, surgir le temple dont il rêve depuis si longtemps la construction. Devançant l’heureux événement, et impatient de loger la Madone de Lorette, il offre son âme comme un temple mystique pour y enclore la sainte maison. La pièce suivante ⁽²⁾ révèle l’ardente piété, en même temps que la foi naïve du saint missionnaire. Elle a dû être rédigée au lendemain de la décision prise par les supérieurs de la mission de construire la chapelle de la Nouvelle-Lorette. Elle est intitulée :

OFFRANDE FAICTE A N^{tre} DAME DE LORETTE D’UN TEMPLE
VIVANT POUR Y ENFERMER ET COMME ENCHASSER LA S^{te}
MAISON DANS LE CANADA BASTIE SUR LE PLAN DE L’ORI-
GINAIRE QUI EST EN ITALIE. ⁽³⁾

Royne des anges et des hommes, Mère du grand Jésus, les délices du créateur et de toutes les âmes iustes, je me conjouis avec vous de l’honneur que porte touste la chrestienté à vostre chère maison natale dicte communément Lorette. Je rends grâces infinies au Père éternel de la gloire qu’il y procure à v^{tre} bien-aimé fils pour s’y estre faict homme et s’y estre s’offert (*sic*) à la mort tant afin de sauver le monde perdu qu’afin de réparer la gloire de son Père. Je suis ravi de voir de ce que

(1) Voir dans l’*Abeille* (12^e année, p. 80) les motifs allégués par le P. Bouvart pour la construction de la chapelle de Lorette.

(2) Ce document voit le jour pour la première fois.

(3) La piété et le zèle du P. Chaumonot devaient plus tard trouver des imitateurs. Quand, en 1701, la mission de la montagne (de Montréal) fut transférée au Sault-au-Récollet, “ le séminaire fit construire un fort de pieux défendu par trois bastions, avec une chapelle bâtie sur le modèle de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, en Italie, ce qui fit appeler *Nouvelle-Lorette* la mission de Sault-au-Récollet.” (Voir FAILLON, *Vie de la sœur Marguerite Bourgeoys*, tome II, p. 169.)

chaque nation à l'envi l'une de l'autre y va reconnoître par ce qu'elle a de plus rare les obligations que nous avons à la divine bonté de nous y avoir donné pour Sauveur son fils, et celle que nous avons à vous Marie de ce que vous l'avez conçu, engendré et allaité, et à St Joseph, de ce qu'il nous l'a eslevé et nourry. Ah ! que ie voudrais bien avoir aussy quelque chose de précieux pour présenter à cet auguste sanctuaire par les mêmes motifs de gratitude, de bienveillance et de respect que le font tant d'autres bons X^{tiens}. Je n'ay qu'une pauvre logette ou demeure, l'âme que mon Créateur m'a donnée. Je la voudrois offrir à cette vénérable maison, à ce que J. M. J. disposassent de tout le peu de bien qui y est, et qui moyennant le soin qu'ils en auroient pourrait s'accroistre à l'advenir. Mais hélas ! Seigneur, quel honneur et quel avantage ces sacrées personnes retireroient-elles d'une telle chaumière si elle demeueroit en l'état où elle est ? Il est vrai que i'ay esté en mon baptesme oint et consacré comme un temple où le St. Esprit devoit habiter, mais malheureux que je suis, combien de fois l'ai-je profané. Il la faudroit donc purifier et comme de nouveau consacrer. Il n'y a que le St. Esprit qui le puisse faire avec le divin sang de J. C. Je m'adresse pour cela à vous, mon créateur et vous prie de tout mon pouvoir d'envoyer ce divin Hoste des âmes saintes réparer les ruines de son temple : faites en sorte, Père du monde, que le rétablissant, il en étende tellement les dimensions que non seulement il renferme en soi le saint appartement de la Vierge, mais de plus qu'il embrasse par affection et par un continuel respect tout ce qui a contribué et contribuera à faire honorer ce saint lieu puisque c'est de là qu'est venu aux hommes tout leur bonheur, et à vostre divine majesté toute la gloire due à ses immenses et infinies perfections. Permettez-moi, B. V. que dans l'espérance que v^s me donnez de m'avoir (exaucé ?) ie vous offre et dédie toute

ma substauce formée en temple du St. Esprit, et ce par le désir que i'ay d'y enclorre et enchasser au milieu de mon âme vostre sainte Lorette représentée icy, et tout ce qui la touche. Agréez, mère de mon Dieu, que toutes les puissances de mon corps et de mon âme soient autant de chapelles vivantes èsquelles soit exposée plus aux yeux des anges qu'à ceux des hommes, la belle image de cette auguste demeure avec la sainte famille qui y logeoit.

“ Agréez que ce mystique tableau soit placé sur mon cœur, exprimé par ma langue et représenté par mes œuvres, que mon entendement ait perpétuellement pour l'objet de ses pensées le mystère qui s'y est accompli, que ma mémoire se souvienne toujours avec joie de l'honneur que la sacrée humanité du Sauveur vostre fils y a receu avec vous et vostre glorieux époux et que ma volonté se porte à n'acquérir rien plus que le bien qu'en ont receu les hommes et la gloire qu'en a tirée mon créateur ; que tous les mouvemens de mon cœur, les conceptions de mon esprit, mes démarches, mes mœurs et mes entreprises soient des expressions de ce qui se passoit en ce divin sanctuaire : En un mot, qu'ayant l'honneur d'y demeurer et de corps et d'esprit, je fasse voir à tous ceux que je converserai que pas un n'est honoré de la précieuse amitié de J. M. J. qui ne participe à leurs grâces, et qui mesme sans parler ni prescher par ses déportemens, la sainteté de vostre chère et très-aimée Lorette publiant d'elle.

“ Non est in toto sanctior orbe locus.”

Amen, Amen, Amen.

ce 4 mars 1672.

JOSEPH, ⁽¹⁾ MARIE CHAUMONOT de la
Comp^e de Jésus. ⁽²⁾

(1) Le nom de baptême du P. Chaumonot était *Pierre*. Il demanda et obtint du P. Général la permission de s'appeler *Joseph-Marie*, quand il sut que le Canada avait pour patron saint Joseph.

(2) Copie de l'original conservé aux archives du séminaire de Québec.

La statue envoyée par le P. Poncet fut installée avec de grandes démonstrations de piété et de joie, le 4 novembre 1674, lors de l'inauguration de la chapelle de la *Nouvelle-Lorette*. Voici, d'après la *Relation* manuscrite de 1673-79, comment on procéda à la cérémonie.

Il s'agissait d'installer solennellement l'image de la Madone sur le trône qui lui était destiné, c'est-à-dire au-dessus du manteau de la "sainte cheminée," comme à Lorette, en Italie. Dans ce but, on avait préparé dans le bois, à un quart de lieue du village, un oratoire, à la façon d'un autel temporaire, décoré avec profusion, sur lequel on plaça la susdite image. Cinq Pères s'y rendirent en procession, revêtus de soutanes et de surplis, et précédés de quelques petits sauvages. Un bon nombre de Français y étaient accourus du voisinage et formaient un corps nombreux. Ils se réunirent à la troupe des sauvages pour accompagner la statue, qui fut portée par le révérend Père Supérieur de cet oratoire jusqu'au village. Tous les sauvages s'avançaient modestement, deux par deux, précédant le clergé, qui fut suivi des Français, chantant les litanies de Notre-Dame en deux chœurs, les sauvages en leur langue, et les Français, en la leur, se répondant mutuellement, de telle sorte que toute la forêt retentit agréablement de leurs chants. La procession s'avança lentement et étant arrivée au village, fit le tour de la grande place, afin que la sainte Vierge prît possession de toutes les cabanes devant lesquelles elle passait avant d'entrer dans sa propre demeure. Puis elle fut conduite chez elle et pieusement placée sur le manteau du saint foyer, qui était orné le plus richement possible. Après cela, une grand'messe fut chantée avec musique, un sermon fut prêché, et tout le peuple eut part aux largesses distribuées par la sainte Vierge, largesses de grâce merveilleuse, qui firent verser des larmes à la plupart de ceux qui assistaient à la cérémonie.

D'après la *Relation* du P. Bouvart ⁽¹⁾, l'image de la Madone de Lorette, ainsi que les deux autres statues qu'on porta en procession, avait été mise dans une niche faite et donnée par les RR. MM. Religieuses de l'hôpital de Québec. " Les mêmes, ajoute. le Père, ont aussi fait présent à notre chapelle de la robe de Notre-Dame." Il ajoute plus loin : " Comme toutes les statues tirées sur ce saint modèle, et que l'on y a fait toucher, ont contracté la vertu de faire des miracles, nous croyons avec sujet que la nôtre, faite et appliquée sur cette divine image, nous fera éprouver et ressentir la puissance et la bonté de Marie, qu'elle représente avec son Jésus qu'elle embrasse de sa main gauche et qu'elle soutient de sa droite."

Messire P. J. Bédard, dans sa notice sur Notre-Dame de Lorette, ⁽²⁾ raconte la légende du retour mystérieux, à deux reprises, de la Jeune à l'Ancienne-Lorette, de l'image de la Madone, au lendemain de la translation de la bourgade huronne ⁽³⁾. Mais l'auteur se contredit quand il s'agit de l'identification de la statue. En effet, après avoir rappelé au lecteur qu'elle ressemblait à l'original d'Italie, il déclare, un peu plus loin, ⁽⁴⁾ que la dite statue n'est plus dans la chapelle latérale, qui occupe le site du sanctuaire primitif, mais dans le portail de l'église paroissiale de l'Ancienne-Lorette. Or la statue ainsi placée est une statue dorée de la sainte Vierge, et sans enfant. Il y a loin de ce type à celui de Lorette, en Italie, comme le peut constater quiconque a vu l'original ou une copie de cette image antique. L'auteur de la notice décrit en détail la statue prétendue de Lorette, suggère de lui donner une place plus honorable et dicte une inscription

(1) *L'Abeille*, 12^e année, p. 88.

(2) Voir la *Kermesse*, 1892.

(3) La *Kermesse*, p. 111.

(4) La *Kermesse*, page 127.

propre à rappeler l'authenticité de son origine et de sa ressemblance. Quant à l'autre statue de la sainte Vierge que possède l'Ancienne-Lorette, on ne doit pas, toujours d'après le même, et malgré son antiquité, y reconnaître les traits de la vraie image. Tout en partageant cet avis, à raison des différences assez notables qu'on y remarque, il est plus facile de lui trouver un air de famille avec la madone d'Italie qu'à la statue du portail. Il est plus juste de conclure que ni l'une ni l'autre de ces deux statues n'est celle que le P. Chaumonot reçut du P. Poncet. La dernière, plus ressemblante au type original, aurait été substituée à la hâte au *fac-similé* de la Madone d'Italie. En voulant consoler ainsi de la disparition de leur image vénérée, les bons habitants de la nouvelle paroisse canadienne-française de l'Ancienne-Lorette, on aurait réussi au delà de ce qu'on espérait, en les trouvant convaincus de son retour au milieu d'eux.

C'est donc bien à la Jeune-Lorette que se trouve la précieuse madone qui vient de la sainte maison de Nazareth. On peut l'y voir et l'y reconnaître dans toute la roideur byzantine de sa pose et de ses vêtements, dominant majestueusement la reproduction de la *santa casa* et flanquée de deux anges en prière.

Mais, à l'encontre du type original, les figures de la mère et de l'enfant sont blanches au lieu d'être noires. Pourquoi cette dissemblance ? Il y a là un pieux calcul du P. Chaumonot, que nous révèle le texte de la *Relation* du P. Bouvart.

“ Il faut seulement remarquer ici, dit la *Relation*, que la Notre-Dame qui est dans la vraie Lorette, étant noire, soit à cause de la fumée des lampes qui y brûlent, soit autrement, nous avons fait peindre en carnation l'image de notre Lorette, de crainte que, si nous exposions à la vénération de nos sauvages une image toute noire, nous leur fissions reprendre la coutume, que nous leur

avons fait quitter, de se noircir et de se barbouiller le visage.” (1)

* * *

Deux autres statues figurèrent dans la procession solennelle qui eut lieu lors de l'inauguration du sanctuaire de la *Nouvelle-Lorette*, en 1674. Voici ce qu'en dit le P. Bouvart dans sa *Relation* : (2)

“ Les deux autres statues sont faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant son Fils, et elle a été envoyée à nos sauvages par les villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et princesses de la très illustre et très dévote maison de Lorraine nous ont envoyée, est un saint Joseph, qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras.

“ Ces deux petites statues ne sont pas moins considérables par leurs reliques que par leur matière, leur représentation et leurs donateurs. Ces reliques sont un morceau du voile de la sainte Vierge, qui est au bas du saint Joseph, et une petite partie de la ceinture du même saint Joseph, enchâssée dans un petit écusson qui tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère.”

Ces statues, nous l'avons vu, ont disparu avec leurs précieuses reliques. Elles ont été remplacées par deux statuettes en argent, dont il sera question au chapitre du Trésor de Lorette. Mais on a heureusement conservé les actes d'hommage de la maison de Lorraine et des villes de Nancy et de Bar qui accompagnaient le don primitif.

Le lecteur aimera, sans doute, à lire ces pièces inédites, aussi remarquables par les sentiments élevés et la profonde piété qu'elles respirent, que par le langage noble et majestueux dans lequel elles sont exprimées. Tout y

) *L'Abeille*, 12^e année, p. 96.

(2) Même revue, p. 88.

révèle le " grand siècle " qui a donné le ton à l'Europe, dans les lettres, les beaux-arts et la gloire militaire, mais qui a été grand surtout par le souffle de foi et de générosité chrétienne qui l'a animé. La surabondance de sève apostolique de ce rameau de la vraie vigne qui s'appelait la " nation très chrétienne," s'était déversée sur le sol de la Nouvelle-France si bien disposé à recevoir la semence évangélique et à rapporter cent pour un.

Le dix-septième siècle, qui nous donna des apôtres et des missionnaires, comme Laval, Saint-Valier, Brébeuf, Lalemant, Garnier et tant d'autres; des hommes d'État et des guerriers, comme Champlain, Montmagny, Frontenac, Denonville; des femmes fortes, comme Marie Guyart de l'Incarnation, Louise Soumande de Saint-Augustin, Marguerite Bourgeoys, Marie-Madeleine Chauvigny de la Peltrie et mademoiselle Manse, valait bien ce dix-neuvième siècle si fier de ses lumières et de ses progrès.

Qu'on lise avec vénération ce témoignage de foi et de piété digne des premiers âges. Loin d'affecter, comme la France officielle de nos jours, d'omettre le nom de Dieu dans les actes publics, on y reconnaît qu'on est avant tout chrétien et catholique, dans la vie civile et nationale aussi bien que dans le sanctuaire plus intime de la famille.

La première seule de ces deux pièces, l'hommage à la sainte Vierge, figure dans ce chapitre. Celui qui est adressé à saint Joseph paraîtra plus loin. Ces documents sont reproduits avec leur orthographe originale, qui leur conserve cette saveur antique si délectable aux amateurs.

A NOSTRE DAME GLORIEUSE PRINCESSE, EMPERIERE DU CIEL
ET DE LA TERRE, INCOMPARABLE, MARIE, MÈRE DE DIEU.

" Prosternés aux pieds de Vostre Majesté, le Cœur humilié d'une part; et de l'autre, tout rempli de con-

fiance d'estre exaucés dans nos Vœux ; Tenans en mains (Pour offrande et marque de Nos très humbles respects) Une de vos statues, faite du Vray bois, que Vous avés consacré à Vostre culte en Vostre Eglise de foy, au pays de Liege, en Europe,

“ NOUS Les Villes de Nancy et de Bar, Capitalles des Duchez de Lorraine, et Barrois, et Universellement toutes les personnes, et tous les Peuples des dits Duchés ; Vous supplions par Les entrailles de Vostre miséricorde, de nous prendre soubz Vostre maternelle et toute puissante protection ; Tous ces Estats généralement, et chacun subject d'Iceulx en particulier ; et comme le cœur des Grands est toujours entre vos mains, et qu'ils ne règnent que par Vous ; faites que LA PIÉTÉ et LA JUSTICE les accompagnent en tous leurs conseils, et Volontés.

“ O LA TRÈS DIGNE REYNE DE PAIX, gouvernez Ceulx, de qui l'accomplissement de nos désirs pouroit dépendre, qu'animez de Vostre Esprit, Ils conspirent à nous procurer ce qui nous est nécessaire pour vacquer avec plus de soing et d'amour, au service de Dieu, nostre Sauveur Jésus-Christ, Vostre fils bien aimé ; ayez pitié de nos soupirs ; ayés pitié de nos gémissemens, souvenez-Vous de nos prières, et du moment (heureux pour nous) auquel tout ce pays vous a esté donné, et que Vous en avez esté faite L'arbitre et La Souveraine ; Puisque donc, ces Estats sont une portion de vostre héritage ; détournés-en les orages, et ne permettés pas que nos péchez prévalants contre la justice de nos Vœux, l'Estincelle en soit estouffée. Ainsi puissiés-vous estre reconnue d'un bout du monde à l'autre, pour la source de nostre bonheur, et Votre fils (par Vous) regner dans l'Esprit et le cœur de Tous les Infidèles, et qu'à l'Adorable nom de Jésus et de Marie, Tous fléchissent les genoux dans le Ciel, sur la Terre, et dans les Enfers. Ce sont les Vœux, que ne

cessent de pousser incessamment, à Vous, ô nostre très bonne, et très aymable mère. Vos pauvres enfants, vos légitimes subjects, et Vos plus que très humbles, et Très obéissant serviteurs.

Les Magistrats, et Villes de Nancy et De Bar et toutes les personnes et peuples des Duchez de Lorraine et Barrois." (1)

* * *

Pour compléter notre galerie de madones lorettaines, il reste à mentionner une statue de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, donnée par feu Messire François Boucher, curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette et missionnaire des Hurons, à l'abbé Prosper Vincent, enfant de la tribu. Cette statue porte l'inscription suivante :

" Je suis donné (*sic*) par Noël Levasseur sculpteur et son Epouse Marie Madeleine Turpin, le 1^{er} mars, 1729, pour faire la procession du scapulaire et du rosaire (2) tous les 1 de chaque mois et troisième dimanche de chaque mois. Priez, sainte Vierge, s'il vous plait, pour eux et leurs familles, et soyez leur avocate pour le temps et pour l'éternité. Amen."

(1) Archives de N.-D. de Lorette.

(2) Le diplôme d'érection de la Confrérie du Rosaire, appendu au mur de la petite sacristie de la chapelle de la Jeune-Lorette, date de l'an 1730 et est signé *Thomas Ripoll*, maître général des Frères-Prêcheurs, en la 6^e année de son généralat. C'est à ce même Noël Levasseur que sont dues les belles boiseries sculptées de la chapelle des Ursulines de Québec.

L. St-G. Lindsay, Ptre.

(.4 suivre)

LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

VIII

Le Père Marquette avait accompli son vœu. Au prix de fatigues inouïes, il avait fondé la mission de l'Immaculée-Conception chez les Illinois de Kaskaskia, où le Père Allouez devait se rendre deux ans plus tard. Parti de la Baie des Puans au mois de novembre 1674, il avait été contraint par la maladie et la mauvaise saison de passer plusieurs mois dans le voisinage de la rivière Des Plaines, et n'était arrivé à destination que le 8 avril 1675. Il était accompagné de deux canotiers, dont l'un avait fait partie de l'expédition de 1673, conduite par Louis Jolliet. C'étaient Pierre Porteret et un autre homme que les Jésuites appelaient familièrement Jacques, et qui était peut-être Jacques Lagillier ou Largillier, un "donné" de la Compagnie de Jésus, qui se trouvait à Sainte-Marie-du-Saut (de même que Pierre Porteret) lors de la prise de possession du 14 juin 1671. ⁽¹⁾

(1) Dans une lettre datée : "Aux Cascaskias, ce 2 mars 1706," le Père Mermet, missionnaire jésuite chez les Illinois, parle de "Jacques dit le Castor" comme l'un des Français qui se trouvaient alors à la mission de l'Immaculée-Conception des Kaskaskias. Cette mention de "Jacques dit le Castor" est annotée de la manière suivante dans la publication américaine intitulée *The Jesuits relations and allied documents*, volume 66 : "Reference is here made to a Jesuit lay brother, Jacques l'Argilier dit "le Castor," who had been for many years in the service of the Western Missions. Mermet, in his circular letter announcing the death of Gabriel Marest, also records the pious death and the virtues of L'Argilier, who had lived nearly 80 years, "of which he had spent nearly 50 in the service of the Society." He had taken the vows of a coadjutor, and "was received into the Society with permission to live, while one of its members, in the secular garb, for greater service to the Missions." He died Nov. 4, 1714; the letter here referred to is in the archives of l'Ecole de Ste-Geneviève, Paris (press-mark : Canada, t. 18, doc. 4a)."

Ces deux fidèles canotiers du Père Marquette étaient d'une piété exemplaire, se confessant et communiant deux fois par semaine. L'un d'eux, sinon tous les deux, avait de l'instruction, faisait la lecture à haute voix, et entendait assez le latin pour pouvoir plus tard rapporter les textes sacrés qui furent les dernières paroles tombées des lèvres expirantes du missionnaire. (1)

On conserve aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal, un manuscrit du Père Dablon qui donne des détails précieux sur le deuxième et dernier voyage du Père Marquette au pays des Illinois. Ce récit a été reproduit au volume II des "Relations inédites de la Nouvelle-France," édition Douniol. Il nous fait voir le courageux apôtre tombant d'épuisement, après son départ de Kaskaskia, déposé au fond de l'un de ces légers canots d'écorce dont nous avons si souvent parlé; puis ses deux compagnons, hardis mais soucieux, dirigeant leur embarcation sur la rive est du lac Michigan, pour aller attérir à l'endroit appelé aujourd'hui Ludington, mais qui porta longtemps le nom du missionnaire qui vint y expirer. (2) Le but à atteindre était Michillimakinac, et, en traversant le lac en diagonale, on abrégeait la route et l'on augmentait les chances d'arriver à temps pour recevoir du secours. Le Père Dablon raconte les dernières heures de la vie terrestre du saint religieux dans des pages que l'on peut classer parmi les plus émouvantes de nos annales américaines.

Le spectacle de l'heureuse et consolante mort du Père Marquette, au sein du dénuement le plus absolu, et la joie radieuse qui brilla dans son regard au moment suprême, ont inspiré

(1) Le Père Pierre Choleneq dit que les deux compagnons du dernier voyage du Père Marquette étaient des "domestiques donnés," et qu'ils étaient pieux et "aymables." Tous deux descendirent à Québec dans l'été de 1675.

(2) Les noms de "Père Marquette River" et "Père Marquette Village" n'ont été remplacés qu'assez récemment par ceux de "Ludington River" et "Ludington City," d'après le nom d'un riche personnage de Milwaukee, qui avait su donner des preuves opportunes de sa générosité. Le nom de "Père Marquette" est encore donné à une compagnie de chemin de fer qui a son terminus à Ludington: on peut lire ce nom sur les locomotives et les voitures de la compagnie.

cette belle strophe à l'un de nos poètes canadiens, M. Routhier :

“ Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,
Si vous avez une âme elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir.”

Lisons maintenant la prose austère mais éloquente du Père Dablon :

“ Après que les Illinois eurent pris congé du Père (le P. Marquette), remplis d'une grande idée de l'Évangile, il continua son voyage et se rendit peu après sur le lac des Illinois, sur lequel il avait près de cent lieues à faire par une route inconnue, et où il n'avait jamais été, parce qu'il était obligé de prendre le côté du Sud de ce lac, étant venu par celui du Nord. Mais ses forces diminuèrent de telle façon, que ses deux hommes désespérèrent de le pouvoir porter en vie jusqu'au terme de leur voyage ; car, de fait, il devint si faible et si épuisé qu'il ne pouvait plus s'aider, ni même se remuer, et il fallait le manier et le porter comme un enfant.

“ Cependant, il conservait dans cet état une égalité d'esprit, une résignation, une joie et une douceur admirables, consolant ses chers compagnons, et les encourageant à souffrir courageusement toutes les fatigues de ce voyage, dans l'assurance qu'il leur donnait que Notre-Seigneur ne les abandonnerait pas après sa mort. Ce fut pendant cette navigation qu'il commença à s'y préparer plus particulièrement : il s'entretenait par divers colloques, tantôt avec Notre-Seigneur, tantôt avec sa sainte Mère, ou avec son Ange gardien, ou avec tout le paradis ; on l'entendait souvent répéter ces paroles : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ou bien : *Maria Mater gratiæ, Mater Dei, memento mei*. Outre sa lecture spirituelle qu'on lui faisait tous les jours, il pria sur la fin qu'on lui lût sa méditation de la préparation à la mort, qu'il portait sur soi ; il récitait tous les jours son bréviaire, et quoiqu'il fût si bas que sa vue et ses forces étaient beaucoup diminuées, il ne cessa point, jusqu'au dernier jour de sa vie, après que ses gens lui en eurent fait scrupule.

“ Huit jours avant sa mort, il eut la pensée de faire de l'eau bénite, pour lui servir pendant le reste de sa maladie, à son agonie et à sa sépulture, et il instruisit ses compagnons comment ils en devaient user.

“ La veille de son trépas, qui fut un vendredi, il leur dit tout joyeux que ce serait pour le lendemain. Il les entretint pendant tout ce jour de ce qu'il y avait à faire pour son enterrement, de la manière dont il fallait l'ensevelir, de la place qu'il fallait choisir pour l'enterrer, comment il lui faudrait accommoder les mains, les pieds et le visage; comme ils élèveraient une croix sur son tombeau; jusque-là même qu'il les avertit, trois heures avant que d'expirer, que sitôt qu'il serait mort, ils prissent la clochette de sa chapelle, pour la sonner pendant qu'ils le porteraient en terre; parlant de toutes ces choses avec tant de repos, et une si grande présence d'esprit, qu'on eût cru qu'il s'agissait de la mort et des funérailles de quelque autre, et non pas des siennes.

“ Ainsi les entretenait-il toujours en chemin faisant sur le lac, jusqu'à ce qu'ayant rencontré l'embouchure d'une rivière, ⁽¹⁾ sur le bord de laquelle il y avait une éminence qu'il trouvait bien propre pour y être enterré, il leur dit que c'était le lieu de son dernier repos. Ils voulurent pourtant passer outre, parce que le temps le permettait, et le jour n'étant pas bien avancé; mais Dieu suscita un vent contraire, qui les obligea de retourner et entrer dans la rivière que le Père leur avait désignée.

“ Ils le débarquent donc; ils lui allument un peu de feu; ils lui dressent une méchante cabane d'écorce; ils l'y couchent le moins mal qu'ils peuvent, mais ils étaient si saisis de tristesse, qu'ils ont dit depuis qu'ils ne savaient presque ce qu'ils faisaient.

(1) Cette rivière est désignée sous le nom de “ Rivière du P. Marquette ” dans une carte de Jean-Baptiste-Louis Franquelin datée de 1684, reproduite au volume 63 de la publication américaine déjà citée. On a vu plus haut que ce nom de “ Père Marquette ” a été changé dernièrement; les nouvelles cartes de l'Etat de Michigan indiquent cette même rivière sous le nom de “ Ludington. ” — E. G.

“ Le Père étant ainsi couché à peu près comme saint François Xavier, ce qu’il avait toujours souhaité avec tant de passion, et se voyant seul au milieu de ces forêts, car ses compagnons étaient occupés à débarquer, il eut le loisir de répéter tous les actes auxquels il s’était entretenu pendant ces derniers jours.

“ Ses chers compagnons s’étant ensuite approchés de lui, tout abattus, il les consola, et leur fit espérer que Dieu aurait soin d’eux après sa mort, dans ces pays nouveaux et inconnus. Il leur donna les dernières instructions, les remercia de toutes les charités qu’ils avaient exercées en son endroit pendant tout le voyage, leur demanda pardon des peines qu’il leur avait données, les chargea de demander aussi pardon de sa part à tous nos Pères et Frères, qui sont dans le pays des Outaouais, et voulut bien les disposer à recevoir le sacrement de pénitence, qu’il leur administra pour la dernière fois. Il leur donna aussi un papier dans lequel il avait écrit toutes ses fautes depuis sa dernière confession, pour le mettre entre les mains du Père supérieur, afin de l’obliger à prier Dieu pour lui plus particulièrement. Enfin, il leur promit qu’il ne les oublierait point dans le Paradis, et comme il était très compassif, sachant qu’ils étaient bien las par les fatigues des jours précédents, il leur ordonna d’aller prendre un peu de repos, les assurant que son heure n’était pas encore si proche, qu’il les éveillerait quand il en serait temps; comme de fait, deux ou trois heures après, il les appela, étant tout près d’entrer dans l’agonie.

“ Quand ils se furent approchés, il les embrassa encore une fois pendant qu’ils fondaient en larmes à ses pieds, puis il leur demanda de l’eau bénite et son reliquaire, et ayant lui-même ôté son crucifix qu’il portait toujours pendu au col, il le mit entre les mains d’un de ses compagnons, le priant de le tenir toujours vis-à-vis de lui, élevé devant ses yeux, et sentant bien qu’il ne lui restait que fort peu de temps à vivre, il fit un dernier effort, joignit les mains, et tenant toujours les yeux doucement attachés à son crucifix, il fit à haute voix sa profession

de foi, et remercia la divine majesté de la très grande grâce qu'elle lui faisait de mourir dans la Compagnie, d'y mourir missionnaire de Jésus-Christ, et surtout d'y mourir comme il l'avait toujours demandé, dans une chétive cabane, au milieu des forêts et dans l'abandon de tout secours humain.

“Après quoi il se tut, s'entretenant en lui-même avec Dieu. Il laissait néanmoins échapper de temps en temps ces mots : *Sustinuit anima mea in Verbo ejus*; ou bien ceux-ci : *Mater Dei, memento mei*, qui sont les dernières paroles qu'il prononça avant que d'entrer dans l'agonie, qui fut toujours très douce et très tranquille.

“Il avait prié ses compagnons de le faire souvenir, quand ils le verraient près d'expirer, de prononcer souvent les noms de Jésus et de Marie, s'il ne le faisait pas de lui-même; ils n'y manquèrent pas, et lorsqu'ils le crurent près de passer, un d'eux cria tout haut : Jésus, Maria, ce que le mourant répéta distinctement et plusieurs fois; et comme si, à ces noms sacrés, quelque chose se fût présenté à lui, il leva tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant comme collés sur cet objet qu'il semblait regarder avec plaisir, et ainsi le visage riant et enflammé, il expira sans aucune convulsion, et avec une douceur qu'on peut appeler un agréable sommeil.

“Ses deux pauvres compagnons, après avoir bien versé des larmes sur son corps et l'avoir accommodé de la manière qu'il leur avait prescrite, le portèrent dévotement en terre, sonnante la clochette, comme il le leur avait dit, et dressèrent une grande croix proche de son tombeau pour servir de marque aux passants.”

Le P. Marquette, le grand dévot de l'Immaculée-Conception, mourut le 19 mai 1675, un samedi, jour consacré à la Ste Vierge, vers onze heures du soir. Ses compagnons, Jacques et Pierre, l'inhumèrent aussitôt, de la manière qu'il avait lui-même indiquée, mais ne quittèrent les lieux qu'assez tard le lendemain.

“Quant il fut question de s'embarquer pour partir, un des deux qui, depuis quelques jours avait tellement le cœur saisi

de tristesse et si fort accablé d'une douleur d'estomac, qu'il ne pouvait plus ni manger ni respirer que bien difficilement, s'avisa, pendant que l'autre préparait toutes choses pour l'embarquement, d'aller sur le tombeau de son bon Père, pour le prier de l'aider auprès de la glorieuse Vierge, comme il lui avait promis, ne doutant point qu'il ne fût dans le ciel; il se mit donc à genoux, fit une courte prière, et ayant pris avec respect de la terre du sépulcre, il la mit sur sa poitrine, et aussitôt son mal cessa et sa tristesse fut changée en une joie qu'il a depuis conservée pendant son voyage." (1)

Les compagnons de Marquette emportèrent avec eux le journal du missionnaire, adressé au P. Dablon, — journal conservé aux archives du collège Sainte-Marie de Montréal. L'écriture en est régulière, nette, lisible, distinguée, presque féminine: sans être graphologue émérite il est facile de voir que celui qui la traça était un délicat. Si l'auteur de la statue du premier missionnaire des Illinois avait pu consulter ces pages, il y aurait trouvé des inspirations. (2)

Pendant que Marquette, âgé seulement de trente-huit ans, expirait dans la pauvreté et l'isolement, loin de son pays et de sa famille, sans même entendre la parole d'un prêtre, celui qui avait été quelque temps le compagnon de ses travaux et que la postérité devait associer à sa gloire — Louis Jolliet — vivait tranquillement dans sa ville natale de Québec et songeait à s'y établir définitivement en épousant l'arrière-petite-fille du premier *habitant* canadien. Il est probable que le P. Dablon lui fit connaître la nouvelle de la mort de son ami, mais il y a lieu de croire que le second voyage de l'apôtre des Illinois, accompli en 1674-1675, fut tenu caché au gouverneur comme on avait caché le premier.

(1) Voir le récit de la translation des restes du Père Marquette à Saint-Ignace de Michillimakinac (mai 1697), au volume 59 de la publication intitulée : *The Jesuits Relations and allied documents*. Ce même récit se trouve au volume II des *Relations inédites de la Nouvelle-France*.

(2) La statue de Marquette, don de l'Etat du Wisconsin, est placée dans la galerie des statues du capitol de Washington. Elle a été exécutée par l'artiste florentin Signor Gaetano Trentanove.

Frontenac était dès lors entré dans ce courant d'absolutisme ombrageux et de méthodes tracassières qui devait conduire à son rappel en France. S'arrogeant une autorité qui ne pouvait en aucune façon lui appartenir, il avait défendu à tous les ecclésiastiques, indistinctement, de passer d'un endroit à l'autre sans sa permission. (1) Bien entendu que l'on ne se soumit à cette exigence qu'en autant que cela était strictement nécessaire pour éviter des conflits. C'est peut-être à cause de ces prétentions excessives du gouverneur que le récit de la découverte du Mississipi, écrit par Marquette en 1674, ne fut publié qu'en 1681, six ans après la mort de son auteur.

(1) " En sorte — écrivait l'abbé d'Urfé, dans un mémoire adressé à Colbert — que, de Kenté, où est notre résidence, nous n'oserions pas aller au village le plus proche de nous, non pas même pour y secourir un Français, ou pour y assister un pauvre sauvage agonisant, y baptiser un enfant qui se meurt, sans en avoir reçu auparavant la permission de Québec, c'est-à-dire sans avoir fait trois cents lieues au milieu de beaucoup de périls et avec de grands frais, que nous ne sommes nullement en état de soutenir." Cette plainte eut son effet : Frontenac fut blâmé par le ministre en termes discrets mais formels.

Ernest Gagnon.

(A suivre)



PLUS ANCIENS QUE LES PYRAMIDES



On vient de découvrir les restes de rois d'Égypte dont ne parlent ni la tradition ni l'histoire, mais que l'on dit être antérieurs à Menès. Des égyptologues ont étudié les objets que ces tombeaux ont livrés, de même que le style artistique qu'ils révèlent. Ce style est bien différent de celui qui a prévalu en Égypte aux temps historiques; mais ressemble beaucoup à celui qui existait en Babylonie sous les dynasties Accadiennes. Des savants, en particulier, M. Pétrie, égyptologue des plus distingués, nous ont fait connaître la nature et l'importance de cette découverte: l'archéologue français, M. de Morgan en a aussi donné une description. Malheureusement, cette trouvaille ayant été faite par des gens qui exploraient le pays pour des fins de spéculation, l'achat de ces richesses archéologiques est devenu très difficile.

Celles-ci consistent en un nombre considérable de squelettes à l'entour desquels on avait déposé des vases en terre cuite et des tablettes représentant des animaux et des symboles semblables à ceux que l'on voit gravés sur les sceaux les plus anciens de la Babylonie. L'identité de civilisation qui existait en Égypte avant l'époque de Menès avec celle du pays d'Accad, ne fait que confirmer la tradition décrite par Rawlison et autres orientalistes et qui nous apprend que la race Kouschite a de très bonne heure gagné la vallée du Nil en suivant les côtes de l'Arabie. C'est ce que témoignent tous les vestiges d'antiquités trouvés en Égypte, qui sont tout à fait différents de ceux qui appartiennent aux dynasties qui ont suivi Menès. "Les récentes découvertes tendent à prouver, dit M. de Morgan, que c'est la Chaldée qui, la première, connut le développement intellectuel de l'homme, et que c'est d'elle que partit le courant

civilisateur qui, par l'Égypte, se répandit dans le monde entier. Autrefois, on s'en rapportait, pour les origines, aux traditions bibliques et païennes, puis, négligeant ces vieux souvenirs, on crut pouvoir attribuer au sol égyptien les débuts de la civilisation humaine. Longtemps on nia l'influence prépondérante de la Chaldée; mais, aujourd'hui, bien que ces anciennes opinions soient encore partagées par quelques érudits, on tend à revenir aux données fournies par l'antiquité, les faits nouvellement relevés concordant avec elles (1)."

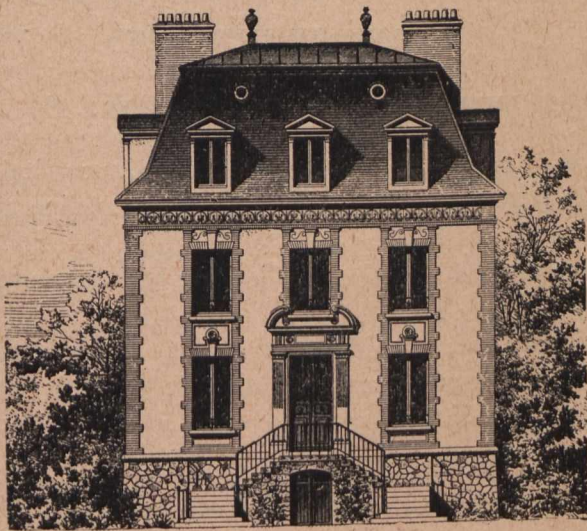
Nous sommes donc en présence d'une civilisation qui a précédé la construction des pyramides, et qui, de la Chaldée, son point de départ, s'est répandue en Égypte à une date si reculée que les temps d'Abraham paraissent, en comparaison, presque modernes.

On connaissait dès cette époque l'écriture cunéiforme.

L'humanité est plus vieille qu'on le croit communément.

(1) *Bulletin de la Société de Géographie*, 15 octobre 1900.

Alph. Gagnon.



Maison à Montjavoult.

L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIERE-ROUGE

(1844)

(Suite)

Messieurs Mayrand et Laflèche desservent les missions de la Baie-Saint-Paul et celle de Saint-François-Xavier (Prairie du Cheval-Blanc).

Tel est le clergé de Saint-Boniface, en 1844. Un évêque et cinq prêtres pour évangéliser tout le Nord-Ouest, dont l'étendue semble n'avoir pas de bornes.

CHAPITRE DIXIEME

SÉJOUR DANS LA MAISON DE PIERRE. (1)

Le 2 juillet annonçait à toute la terre la douce fête de la Visitation de la très sainte Vierge Marie à sa cousine sainte Elisabeth.

A l'office divin de ce jour, on lisait ce beau passage de saint Luc: (2)

“ Or, en ces jours-là, Marie se levant, s'en alla en grande hâte vers les montagnes, en une ville de Juda, et entrant dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth, etc.”

(1) Premier palais de Mgr Provencher dont il a été parlé au chapitre VIIIe, première maison construite en pierre dans le pays.

(2) Chapitre Ier, v. 39.

L'esprit rempli de ce mystère, le cœur plein de joie, les Sœurs Grises, arrivées à Saint-Boniface depuis le 21 juin, se dirigent en toute hâte, en cette journée, vers leur habitation provisoire. Il leur tarde de s'y renfermer. Où la religieuse peut-elle être mieux que dans sa cellule ?

La distance de l'évêché à la maison de pierre, soigneusement restaurée, est bientôt parcourue. (Un demi-arpent à peine.) Le transport de quelques malles se fait lentement. Le logis, de 35 pieds sur 45, est bien vite inspecté. Six pièces composent l'unique étage qu'il possède.

L'entrée ou parloir, une salle de communauté, un dortoir, la cuisine, une chambrette qui peut servir d'office ; reste l'appartement le plus spacieux, destiné à une classe pour les petites filles.

L'ameublement est restreint à la plus urgente nécessité : quelques vieilles chaises, une table.

Au dortoir, quatre couchettes avec leur lit, traversin, oreillers, couvertures de laine du pays, couvrepied de même tissu, que l'industrielle ménagère, Ursule, a préparés en prévision.

A la cuisine un poêle, un gros coffre va servir de buffet et de table. Dans la chambrette on a mis une couchette à trois étages qui aura son utilité. L'étage le plus élevé contiendra la lingerie, le second sera le garde-manger ; on abandonnera le troisième à l'usage de la sœur cuisinière.

Une planche fixée à la cloison devient l'unique rayon de la bibliothèque religieuse de la maison. Des crochets çà et là offriront la commodité d'un portemanteau. Nulle provision cependant dans la cave, rien au grenier. Mgr Provencher ne l'ignore point. Lorsque, à leur départ de l'évêché, nos religieuses le remercièrent de ses bontés paternelles, confus d'avoir trop peu à leur offrir, le compatissant évêque leur promit le pain de chaque jour et tout ce qui est nécessaire à la vie.

En se reposant avec gratitude sur cette assistance incontrôlable au commencement de leur mission, les Sœurs Grises sentent s'éveiller en elles toute leur énergie pour se procurer, par

un travail incessant, les moyens de diminuer les sollicitudes du bon pasteur à leur égard.

On les verra à l'œuvre, mais la générosité du pauvre et grand évêque rivalisera toujours avec l'infatigable dévouement de nos fondatrices. Elles ont enfin retrouvé dans leur maison bien exigüe, la solitude de leur chère communauté; c'est un bienfait qu'elles apprécient dans la joie intime de leurs cœurs.

Leur premier soin en prenant possession de ce logis, est de placer avec honneur dans leur salle d'exercices religieux, une statue de la très sainte Vierge, en plomb, de huit pouces, que leur a donnée au départ de Montréal, M. Larré, P.S.S., et confesseur de la maison mère. Cette statue fut leur douce étoile au cours de leur longue navigation. Sans cesse, elles portaient vers elle des regards de confiance. Sans aucun doute, c'est à la protection divine de Marie, qu'elles ont évité tant de périls, échappé à tant de dangers.

A l'exemple de leur vénérable fondatrice et de leurs premières mères, nos missionnaires, en prenant possession de leur demeure, s'agenouillent au pied de leur statue si chère, suppliant la Reine du ciel d'être aussi leur reine, leur maîtresse et leur gardienne, lui promettant d'être toujours ses fidèles sujettes, et de vivre de son esprit comme ses véritables filles.

Empruntons quelques lignes de la correspondance de la supérieure, Sœur Valade, qui compléteront nos détails.

“ Monseigneur nous a donné sa maison; c'est vraiment l'étable de Bethléem. Il l'avait pourtant fait nettoyer, pour nous y installer. Sa Grandeur fut bien surprise lorsque je lui parlai de quelques réparations nouvelles. Toutefois il mit à notre disposition tout ce qui était utile à cet effet. Nous ne pûmes cependant avoir de femmes de journée. On n'en trouve point ici. Nous nous mîmes nous-mêmes à bousiller, à calfeutrer, à réparer tout, comme nous le pouvions.

“ Je vous assure que nos nuits ont été courtes depuis notre départ de Montréal, mais enfin nous avons tout terminé à notre contentement. Nous avons fait même le décor de no-

“tre salle de communauté, en suspendant nos tableaux. Le portrait de Monseigneur que nous lui avons pieusement dérobé, y domine.”

Rachel ayant été obligée de quitter son père Laban, pour suivre Jacob son époux, lui emporta ses idoles. Celui-ci en fut fort mécontent et se mit à poursuivre, durant sept jours, son gendre et sa famille, se plaignant avec amertume, non seulement de leur fuite, mais encore du vol qu'on lui avait fait de ses dieux.

Mgr Provencher ne s'irrita point du filial larcin de son image. Tout au contraire, elle lui parut bien placée, là, au milieu de cette communauté naissante qu'il doit conduire dans les voies de la sainteté et dans le dévouement d'une parfaite charité.

“ Monseigneur est fier de nous amener des visiteurs, continue la sœur Valade, il fait admirer à ses amis, l'ordre et la propreté de la maison. On dirait que son plus grand souci est de prendre soin de nous. Toujours bienveillant, il prévoit tout. Il est comme un père avec ses enfants, nous mettant à même de sa cave et de son grenier.”

Tout en chérissant leur solitude, les Sœurs Grises ont hâte de se dévouer à l'œuvre pour laquelle, tout particulièrement, elles sont venues sur ces lointains rivages.

Ouvrir une école, est pour elles le devoir le plus important; c'est le vœu comme la pensée dominante de Mgr Provencher.

Le 11 août 1844, les portes de leur ermitage sont envahies par un bon nombre de petites filles amenées par leurs parents qui répondent avec empressement à l'appel de leur pasteur.

Quelle satisfaction pour nos religieuses! elles ouvrent leurs bras et leur cœur à toutes ces petites blanches ou noires avec une égale tendresse. La mère Valade leur donne pour maîtresse sœur Lafrance, institutrice douce et ferme dont la tendre piété passera suavement dans l'âme de ses élèves.

Les Sœurs comptent parmi leurs élèves une jeune métisse, mademoiselle Marguerite Connolly, fille d'un bourgeois de

l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson. Son père l'a confiée à la protection de Mgr Provencher, et les sœurs se sont chargées de son éducation. Elle demeure avec elles et va suivre leurs classes. D'un esprit vif et pénétrant, d'une intelligence remarquable, elle respecte ses maîtresses et les aime. Ses bons exemples seront salutaires à ses compagnes.

Le 14 du même mois, Sœur Valade accueille les petits garçons dans une classe préparée pour eux, au rez-de-chaussée de l'évêché. C'est la part d'héritage de la Sœur St-Joseph, qui témoigne autant de zèle que d'énergie en tout ce qu'elle entreprend.

Monseigneur Provencher admire ce mouvement enfantin autour de l'évêché et du couvent. Il aime à voir l'aller et le retour des écoliers et des écolières vers leurs classes respectives. Sa douce satisfaction est d'entrer sans être attendu, au milieu d'une leçon ou d'un exercice et d'examiner les premiers progrès de ces enfants. Tout ému du bien que son œuvre commence à opérer, il en espère davantage encore. "Vous êtes, dit-il aux Sœurs, le petit grain mystérieux de l'Évangile qui va croître et se développer."

"Nous avons commencé nos classes, écrit sœur Valade à la supérieure de la maison mère de Montréal. Monseigneur désirait que nous prissions l'école des garçons. Vous n'avez pas désapprouvé son projet. Voyant l'ignorance d'un si grand nombre d'enfants, j'ai accepté cet enseignement que j'ai confié à ma sœur St-Joseph. Ma sœur Lafrance a pour sa part les petites filles. Nous comptons 53 élèves. Il paraît que ce nombre augmentera au retour des chasseurs.

"Nous demandons pour chaque enfant vingt sous et une corde de bois pour l'hiver, c'est un prix médiocre, mais on ne peut avoir davantage ici; l'argent est rare, le reste cependant est presque en abondance. Les parents sont satisfaits de la tenue de nos classes, et trouvent que nous demandons peu. Nous gardons nos élèves six heures durant, tant pour l'instruction classique, que pour le catéchisme.

“ Nous avons aussi à voir la sacristie de la cathédrale, que nous n'avons pas trouvée dans un ordre aussi parfait qu'à la maison mère. Ma Sœur Lafrance est chargée de ce soin, et se fait un peu aider de ses petites filles. Pour moi, je visite les classes, je réponds aux parents, je tiens les registres et les comptes, je me réserve encore le ménage, le lavage du linge et des planchers.

“ Vous voyez, ma chère mère, que nous sommes très occupées. Si vous pouviez nous envoyer quelques sœurs l'année prochaine; nous sommes prêtes à sacrifier trois cents louis sur nos fonds, pour avoir ce secours: le besoin est urgent.

“ Vous aurez l'obligeance de nous informer de tout ce qui leur sera nécessaire pour leur voyage; car je voudrais leur exempter les souffrances que nous avons eues à supporter nous-mêmes, par le froid, l'humidité et la malpropreté.”

Tandis que nos jeunes institutrices se livrent avec zèle à l'œuvre de l'enseignement, et que la supérieure accomplit les diverses obligations de sa charge, la sœur Lagrave jouit forcément d'une profonde retraite au petit couvent. La solitude ne lui répugne point, mais dans l'ardeur qui l'anime, elle voudrait suivre ses compagnes à l'action. Que ne ferait-elle pas si elle pouvait marcher? On l'a transportée sur un brancard dans cette demeure, elle doit y rester clouée sur une chaise, quelques mois encore. C'est l'épreuve providentielle, il faut en attendre patiemment le terme.

Le temps ne fuira pas en vain. Que de services elle rend la bonne sœur! L'aiguille glisse avec agilité sous ses doigts. Tous les soirs une quantité étonnante de pièces d'ouvrages sont terminées avec perfection: ce sont des ornements d'église, du linge d'autel préparé non seulement pour la cathédrale, mais encore pour les chapelles des missions éloignées. Elle s'occupe aussi à réparer les vêtements de Monseigneur et celui de ses prêtres. Elle coud, elle rapièce, elle brode au besoin. Tout lui plaît, elle est heureuse de multiplier son travail.

C'est à l'école d'une sévère pauvreté que vont se former les

premières mères de la communauté de Saint-Boniface. Quel dénûment dans cette maison! Tout semble y manquer... Quelles privations dans leur réfectoire!

Elles sont à même de la cave et du grenier de l'évêché, a dit Sœur Valade; mais avec quelle discrétion, quel ménagement délicat, la supérieure usera de cette liberté!

Mgr Provencher s'en doute, il charge l'ingénieuse Ursule d'y voir de près; celle-ci se rend fidèle au guet, et se convainc qu'il faut agir de ruse ou de force pour faire accepter aux sœurs, même le nécessaire. Aussi trouve-t-elle opportun de leur porter, de temps en temps, un repas préparé qui sort de son fourneau.

Les missionnaires qui résident ou qui viennent à l'évêché portent un bien vif intérêt aux Sœurs Grises. Au mois d'août, le bon monsieur Arsène Mayrand leur fait présent d'une belle et grande armoire, (1) qui est presque un luxe dans leur maisonnette. Aussitôt leur lingerie est descendue de la rustique étagère pour être placée plus convenablement dans ce vaste buffet.

Croyant avoir trop peu donné, monsieur Mayrand se présente un autre jour à la porte qu'il entr'ouvre en demandant aux Sœurs, d'un ton assez original: "Voulez-vous Nouvelle". Elles s'interrogent du regard, ne sachant que répondre. Il ouvre davantage en répétant: "En voulez-vous, en voulez-vous? et laisse apercevoir une belle pouliche blonde qui se redresse avec la fierté de sa race. Elle s'appelle Nouvelle, en voulez-vous? Une exclamation de surprise et de joie accueille spontanément "Nouvelle" et quand revenues à elles-mêmes, les Sœurs veulent remercier leur bienfaiteur, il s'est dérobé à leur expression de gratitude. (2)

(1) Cette grande armoire est conservée avec respect dans la maison vicariale de Saint-Boniface; elle y est encore d'une grande utilité.

(2) La jeune pouliche répondit aux bons soins qui lui furent prodigués; elle rendit pendant de longues années de bons services à la communauté. En 1858, quatorze ans après son acquisition, on comptait neuf chevaux de la progéniture de "Nouvelle".

Sensible aux bienfaits, la petite communauté ne perd aucune occasion de témoigner au généreux M. Mayrand, et à toutes les personnes qui lui font quelque bien, la sincère gratitude qui l'anime, ne cessant de faire monter au ciel de ferventes prières pour ses bienfaiteurs.

Il faut bien le dire, si les chères Sœurs, à leur départ de Montréal, eussent pu apporter avec elles tout ce que la communauté s'empressa de leur fournir, en y ajoutant les généreux dons de leurs amis, elles savoureraient un peu moins la douceur *du rien* qu'elles rencontrent ici, dans un dénûment presque complet.

Les canots de la compagnie de la baie d'Hudson qui se chargèrent de leur passage, ne pouvant recevoir qu'un poids limité de cargaison, les bonnes missionnaires durent se résigner à ne prendre avec elles que quelques malles.

Or, comme on ne trouvait pas facilement, à cette époque, d'autres voies que celle des canots, on envoya en Angleterre toutes les caisses et ballots qu'on avait laissés, pour les faire passer d'une manière plus sûre et plus expéditive par la mer Glaciale. Cet envoi n'était attendu néanmoins que l'année suivante.

Quel ne fut pas l'étonnement de nos Sœurs d'apprendre, au mois de septembre, trois mois à peine après leur arrivée, que les barges de l'honorable compagnie envoyées à North-Way House pour l'approvisionnement de ses magasins, apportaient à leur retour tout leur bagage resté en arrière.

Chaque colis qu'on dépose sur le seuil éveille un souvenir. C'était aux derniers jours passés à la chère maison mère que l'on fermait cette caisse, qu'on y achevait de coudre cette balle de grosse toile!...

Ces caisses, ces ballots sont présentement ouverts sur une terre étrangère. Tout rappelle l'heure du sacrifice. Est-ce avec regret? Non! bien sûr. Voyez comme elles sont joyeuses, ces pauvres sœurs. Elles ont refoulé au fond de leur cœur, les sentiments de la nature et, souhaitent comme une amicale bien-

venue à tous ces objets qui vont servir à l'entretien de leur maison ou à leurs différents travaux. L'une se félicite de retrouver en si bon ordre, les fins outils utiles à la confection des fleurs artificielles; l'autre montre avec joie ses moules de diverses formes pour la cire; celle-ci constate qu'il ne manque aucune fiole et aucun des pots d'onguents de la pharmacie qu'elle a soigneusement empaquetés, et combien d'autres articles de nécessité prévue...

Mais quelle aimable surprise! On plonge de nouveau la main dans des caisses que l'on croit vides et l'on en retire encore plusieurs choses qu'on ne reconnaît point; elles ont été mises à l'insu des chères voyageuses. On devine quel est le cœur sensible qui a voulu causer une si agréable satisfaction. On porte aux lèvres ces objets, et les larmes remplissent les yeux. Qu'elles sont donc bonnes, aimables, nos Sœurs! A-t-on jamais douté de leur affection sincère pour nous?

Voici le dernier colis. C'est une caisse à respecter, paraît-il. La supérieure sourit. On l'ouvre;... oh! c'est une horloge, une horloge française de 8 pieds de hauteur, comme il y en a une à la maison mère de Montréal. Douce mémoire! il était si agréable d'en entendre la sonnerie, elle portait au recueillement!

Oui! c'est bien cela, la supérieure, Sœur Valade, l'a fait venir de France par les soins des bons pères Sulpiciens... Reste à la mettre en opération. Monsieur Lafèche est bien habile, il est tout près, il accourt. Bientôt le précieux cadran sonne les heures, carillonne à chaque quart d'heure. La douce harmonie résonne comme un chant, une prière dans la maison solitaire. Les soucis, les inquiétudes s'envolent, les cœurs montent aux cieux!

Au mois d'octobre, Sœur Lagrave à la consolation d'essayer ses pas chancelants, puis elle marche sans souffrance, tout en clochant un peu; petite infirmité qui lui rappellera, le reste de ses jours, l'épreuve, et le courage qui en fit le mérite.

Voici pour elle le moment de prendre part à sa manière au

dévouement plein de zèle que déploient ses compagnes. La supérieure la charge de visiter les malades, d'aller soulager les pauvres à domicile. Voyez-la sur la route... Comme elle suit en toute hâte le sentier qui la conduit à la hutte délaissée. Heureuse est-elle, lorsque son panier est rempli d'aliments qu'elle y porte. Il n'est pas lourd à son bras.

Mais l'automne est venu. La bise souffle avec force. La rafale dépouille les arbres de leurs feuilles jaunies, la terre est durcie par le froid. La maison de pierre est un impuissant abri contre les intempéries de l'arrière-saison. Ce n'est pourtant que le prélude des jours plus rigoureux de l'hiver. Les petites écolières grelottent dans leur classe. Monseigneur l'apprend, ou plutôt, il ne peut l'ignorer. Il se convainc de cette réalité et détermine aussitôt les Sœurs à conduire ces enfants dans un appartement qu'on peut disposer encore pour elles, au bas de l'évêché. Le 31 octobre, maîtresses et élèves se rendent dans ce nouveau logis.

Le compatissant évêque prend aussi pitié des religieuses. Il craint qu'elles ne souffrent beaucoup. Pour leur adoucir quelque peu la rigueur de ces premiers froids, surtout dans leur sortie matinale pour entendre la sainte messe, il leur permet de préparer dans la classe que l'on vient d'évacuer, un oratoire où il viendra chaque matin offrir le saint Sacrifice. C'est un bonheur inespéré! On se hâte de préparer un nouvel autel à Jésus-Hostie.

* * *

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Du XIX^e siècle au XX^e siècle. — Pessimisme et optimisme. — La mort de la reine Victoria. — Un grand règne. — La famille royale d'Angleterre. — Un nouveau souverain. — Sa Majesté le roi Edouard VII. — En France. — M. Deschanel réélu président de la Chambre. — La loi sur les associations. — Entre républicains. — La voix de Léon XIII. — Une lettre du Pape au cardinal Richard. — Un grand débat. — Les affaires de Chine. — Mgr Favier. — Dans l'Afrique australe. — Au Canada.

Depuis la dernière fois que nous sommes venu causer avec les lecteurs de la REVUE CANADIENNE, le XIX^e siècle est mort, et le XX^e siècle est né. Elle est terminée cette période séculaire si mouvementée, si troublée, si brillante à certains points de vue, si triste par d'autres côtés. Ouvert au bruit des victoires de Bonaparte, le XIX^e siècle s'est fermé sur une bénédiction de Léon XIII. Que d'événements, que de révolutions, que de transformations politiques et sociales, que de découvertes merveilleuses il a vus se succéder ! Et quel éblouissant cortège forment les hommes de génie dont il a subi l'action ! Il a été le siècle de la poésie lyrique, le siècle de la vapeur, le siècle de l'électricité, le siècle de la médecine, le siècle de l'industrie. Il a supprimé la distance, conquis l'espace, exploré les cieux et scruté les entrailles du globe. Mais en même temps que tous ces prodiges, il a vu éclater bien des conflits politiques et sociaux et s'accomplir bien des spoliations, des iniquités, des coups de force et des attentats au droit.

Au résumé, quel jugement d'ensemble est-il juste de porter sur ce pauvre XIX^e siècle, que nous n'avons pas vu disparaître sans émotion à l'horizon de l'histoire ? Pour nous, en dépit de ses taches, de ses fautes et des ruines qu'il laisse derrière lui, nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il a été un grand siècle, un grand siècle intellectuel et scientifique, un grand siècle par l'expansion de l'humanité, par la propagation des lumières, par la diffusion de l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde.

Quelques-uns trouveront sans doute cette appréciation trop indulgente. Dans les jugements que l'on porte sur les siècles

comme sur les hommes, il y a place pour le pessimisme et pour l'optimisme. Veut-on un exemple du premier ? Voici quelques lignes empruntées à un article de la *Vérité Française*:

“ Dieu a fait à l'humanité, des siècles à sa taille. Dix-neuf ont passé depuis l'avènement du Christ. Dans ce nombre, il en est aux gestes retentissants, que les générations appelèrent grands et qui le furent, en effet, par l'influence répercutive de génies hors de pair : ainsi ceux d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV. Il en est de moins fascinants et de moins tapageurs, de simplement pieux, doctes et modestes qui, à certains égards, pourraient le disputer aux plus magnifiques. Il en est de cruellement bruyants et petits. Le nôtre trouvera sa place marquée parmi ces derniers. Ni la glorieuse et vaine épopée du début, ni les quelques éclaircies qui suivirent chaque orage, ni la Restauration éphémère, ni les fastes du second Empire, ne parviendront à voiler à la postérité la dégénérescence, les turpitudes, les ignominies, les exactions, la petitesse de la fin. Petitesse des hommes, petitesse des caractères, petitesse des cœurs. Tous, tant que nous sommes, nous avons, à des degrés divers, subi son action délétère.”

Et armé de griefs et de reproches mérités, l'auteur pourfend sans merci le siècle défunt. Au milieu de son éloquent réquisitoire, une phrase nous frappe particulièrement : “ Dans les annales catholiques, notre âge marque parmi les plus mauvais, s'écrie-t-il.” Cette affirmation nette et flétrissante, nous fait tressaillir. . . Il nous semble avoir entendu hier une autre note. Nous prenons le numéro du 5 janvier des *Etudes religieuses*, apporté par la dernière malle européenne, et nous trouvons dans un article du Père Forbes, intitulé : “ Un siècle ”, les lignes suivantes :

“ Nous avons de puissantes raisons de nous réjouir et de remercier Dieu : le dix-neuvième siècle a été, pour l'Église catholique, une phase magnifique de résurrection et de progrès... A l'aurore comme au déclin du siècle, j'aperçois le Pape prisonnier. Pie VI meurt à Valence, en captivité, en 1799, et en 1900, Léon XIII est prisonnier au Vatican, comme l'a été Pie IX. La situation paraît la même ; mais en réalité comme elle est différente ! Le prisonnier de Valence, victime de la Convention française, meurt dans l'isolement, laissant les églises de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche, ou bien en pleine tempête, ou bien dévorées par les erreurs du gallicanisme, du jansénisme, du joséphisme, et par des abus énormes ; tandis

que Léon XIII, rassuré sur son autorité, que le Concile du Vatican a mise pour toujours au-dessus de toute discussion, voit mortes à ses pieds les trois erreurs qui ont été le fléau du dix-huitième siècle; tandis que les églises, si malades alors de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche, lui apparaissent maintenant régénérées, plus unies, plus compactes, plus dévouées au Saint-Siège que jamais. . . Si captif qu'il soit, le Pape voit, ce que ses prédécesseurs du dix-huitième siècle n'eussent jamais espéré, rangés à ses côtés, les représentants officiels, non seulement des pays catholiques, mais de la Hollande, de la Prusse, de la Roumanie; tandis que lui-même entretient à Constantinople, à Washington et aux Indes anglaises des délégués apostoliques permanents, précurseurs de véritables nonces. Tout cela est le signe certain d'un développement d'influence, d'un travail très intense, et d'une organisation puissante, poursuivie depuis de longues années, avec autant de ténacité que de bonheur."

Evidemment le distingué jésuite qui a écrit l'article des *Etudes religieuses* et notre confrère de la *Vérité Française*, ne se sont pas placés au même point de vue. Nous inclinons à trouver le premier plus juste que le second.

* * *

Le XXe siècle, à son début, aura vu tomber l'une des têtes les plus hautes de l'univers. Sa Majesté la Reine Victoria est morte dans son château d'Osborne, sur l'île de Wight, le 22 janvier. C'est une grande et noble figure qui disparaît du groupe illustre des souverains. Née le 24 mai 1819, la reine Victoria était dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Elle régnait depuis le 20 juin 1837. C'est le plus long règne de l'histoire d'Angleterre, c'est aussi l'un des plus glorieux.

Devenue reine à l'âge de 18 ans, la jeune souveraine gagna, dès le premier moment, le cœur de son peuple, et l'a toujours conservé depuis. En 1840, elle épousa le prince Albert de Saxe-Gotha, son cousin. Ce ne fut pas une de ces unions diplomatiques et politiques, comme sont forcés d'en contracter trop souvent les rois et les reines. Ce fut un mariage d'amour. La reine Victoria fut une épouse digne d'être citée comme modèle à toutes les femmes de son royaume. De son union avec le prince Albert, naquirent neuf enfants: Victoria, impératrice douairière d'Allemagne; Albert-Édouard, prince de Galles;

Alice-Maud-Marie, princesse de Hesse, morte en 1878; Alfred-Ernest-Albert, duc d'Edimbourg; Hélène, mariée au prince Christian d'Augustenburg; Louise, duchesse d'Argyle; Arthur, duc de Connaught; Léopold, duc d'Albany, mort en 1884; et Béatrice, mariée au prince Henri de Battenberg. Admirable comme épouse, la reine ne le fut pas moins comme mère. Elle et son mari consacrèrent tous leurs soins à l'éducation de leurs enfants. Cet intérieur royal offrait un tableau de paix intime et de vertus domestiques qui faisait l'orgueil de l'Angleterre et commandait le respect du monde, lorsque le bonheur de la souveraine aimée fut détruit soudain par la mort prématurée du prince consort, — c'est ainsi que l'on désignait le prince Albert, — décédé après une très courte maladie, en 1861. La reine fut frappée au cœur, et ne se remit jamais complètement de ce coup affreux. On craignit pendant quelque temps pour ses jours. Enfin, elle se reprit à la vie et à ses devoirs publics et privés.

Les principaux faits du règne de la reine Victoria ont été : la révolution économique qui résulta de l'abolition des droits sur les céréales, en 1846; la guerre de Crimée, en 1854; la guerre de Chine, en 1859; les traités commerciaux avec la France, en 1860; la guerre contre l'Abyssinie, en 1867; la réforme électorale, en 1868; la guerre avec l'Afghanistan, en 1878; le traité de Berlin, la même année; la guerre d'Egypte, le siège d'Alexandrie et la bataille de Tel-el-Kebir en 1882; l'expédition du Nil et la mort de Gordon, à Khartoum, en 1884; le premier jubilé royal, en 1887.

L'apogée de ce grand règne fut atteint en 1897, quand la reine célébra ses noces de diamant, le soixantième anniversaire de son avènement au trône. Les fêtes, les revues, les manœuvres qui eurent lieu alors, donnèrent au monde une prodigieuse idée de la puissance anglaise. Depuis cette date, la longue durée de la guerre sud-africaine, les alternatives de succès et de revers éprouvées par l'Angleterre dans cette campagne, ont assombri les derniers jours de Sa Majesté.

Elle n'est plus cette souveraine glorieuse et bonne, sous le sceptre de laquelle la plupart d'entre nous sommes nés, et dont le nom populaire, — la Reine Victoria, — était prononcé avec respect et affection, des rives du Gange à celles de la Tamise, et des plages de l'Atlantique à celles du Pacifique. Ce nom brillera d'un vif éclat parmi ceux des souverains qui ont été les bienfaiteurs de leurs peuples. Au Canada, en particulier, il sera toujours en honneur, parce que c'est sous le règne de Victoria Ire que nous avons obtenu nos libertés et nos franchises.

“ La Reine est morte, vive le Roi ! ” Aujourd’hui, le prince de Galles est devenu roi d’Angleterre. Il portera le nom d’Edouard VII, renouant ainsi la chaîne interrompue des Edouards, dont quelques-uns furent de grands rois. Le nouveau monarque a eu 59 ans le 9 novembre 1900, étant né le 9 novembre 1841. Il a épousé, en 1863, la princesse Alexandra, fille du roi de Danemark, à qui Dieu a départi la beauté, la grâce et la bonté. On dit qu’Edouard VII est le premier “ gentleman ” de l’Europe, par le tact et les manières. On vante aussi son instruction étendue, sa facilité de parole, son esprit, sa sociabilité, sa vaste expérience des hommes et des choses. Le roi et la reine sont tous deux très populaires.

Puisse le Dieu des nations faire du nouveau règne, une ère de paix, d’harmonie et de progrès, pour toutes les parties de l’immense empire britannique !

* * *

La rentrée des Chambres, en France, a eu lieu le 8 janvier. Dans les cercles parlementaires, on se préoccupait beaucoup de l’événement relativement important qui devait marquer le premier jour de la première session de l’année 1901 et du XXe siècle. Nous voulons parler de l’élection du président de l’Assemblée. Quelles seraient les chances de M. Deschanel pour une réélection ? M. Brisson, son éternel rival, lui disputerait-il encore une fois l’honneur de présider la Chambre ? La veille de la rentrée, les journaux annonçaient que les deux mêmes candidats seraient, une fois de plus, en présence. La presse ministérielle était presque unanime en faveur de M. Brisson. Les ministres lui étaient favorables, et, comme le cabinet Waldeck-Rousseau triomphe en Chambre depuis plus de dix-huit mois, il était permis de croire que, cette fois, M. Deschanel courait de grands dangers.

Cependant, les observateurs politiques pouvaient assez facilement tirer l’horoscope de la séance du 8. La personnalité de M. Deschanel exerce un réel prestige. Son talent, sa distinction, sa modération, lui assurent de nombreuses sympathies. Il était sûr d’avoir pour lui tout le parti progressiste, le parti de M. Méline, et aussi la droite et les catholiques ralliés. Maintenant, parmi les députés qui votent habituellement pour le gouvernement aux scrutins publics, un bon nombre secouent l’influence ministérielle aux scrutins secrets. Et l’élection du président se fait selon ce dernier mode. Pour toutes

ces raisons, le succès de M. Deschanel était probable. Une dépêche adressée par une agence télégraphique aux journaux américains, la veille du vote, dessinait assez bien la situation.

“ C'est avec le plus vif intérêt, y lisait-on, que l'on discute l'élection du président de la chambre des députés. M. Paul Deschanel, qui a occupé le fauteuil de la présidence depuis l'avènement de la chambre actuelle, aura pour concurrent M. Henri Brisson, républicain-radical, et ancien président du conseil, qui pourrait bien avoir des chances de succès. M. Deschanel a été accusé de partialité envers la droite, et l'on sait bien que le désir du ministère est de voir M. Brisson présider lorsqu'aura lieu la discussion de la loi sur les associations; c'est la plus importante des mesures dont la chambre va avoir à s'occuper. Cependant, malgré le désir du ministère de voir arriver M. Brisson et malgré le vote, aujourd'hui, en sa faveur de quatre groupes ministériels dans une réunion préliminaire, il est douteux qu'il l'emporte, parce que le scrutin secret réunira des républicains mécontents, heureux de faire échec au ministère, en votant pour M. Deschanel.

“ Aussi l'élection de demain donnera une indication précise et fera connaître jusqu'à quel point la chambre actuelle est dans les mains du gouvernement.

“ Faute de mieux, la presse ministérielle reproche à M. Deschanel d'être le premier président de la chambre qui ait brisé deux sonnettes, l'une d'elles datant de 1848.”

Heureusement, ces prévisions se sont réalisées. M. Deschanel a eu 296 voix contre 217 voix données à M. Brisson. Je dis heureusement, d'abord parce que M. Deschanel, que les lecteurs habituels de cette chronique connaissent un peu, fait honneur à la dignité présidentielle, et surtout parce que M. Brisson, — l'austère Brisson, comme on l'appelait jadis, — est un des pires sectaires, un des plus exécrables jacobins, un des plus aveugles instruments des loges maçonniques qu'il y ait en France. Durant le grand combat qui se livre actuellement autour de la loi scélérate contre les congrégations religieuses, il importait d'avoir au fauteuil un président impartial, et non un fanatique ennemi de toutes les œuvres catholiques et de l'Eglise catholique elle-même.

Avant l'engagement de cette grande bataille parlementaire, les différents groupes républicains ministériels se sont réunis pour s'entendre au sujet de la tactique commune qui devra être suivie durant la discussion. Et il s'est produit, à cette occasion,

un incident très considérable, très significatif, et d'une grande portée. Le groupe des républicains progressistes, — le groupe Méline, si l'on veut, — qui est le plus nombreux de la chambre, a manifesté son désir de se joindre aux quatre autres groupes républicains, qui eux appuient le ministère, pour délibérer sur cette fameuse loi des associations. L'un des membres du groupe, M. Renault-Morlière, a écrit dans ce but à M. Sarrien, président des groupes républicains ministériels, la lettre suivante :

“ Mon cher président et ami,

“ Une sous-commission a été nommée par le groupe des républicains progressistes pour examiner le projet de loi relatif au “contrat d'association”. Je viens, en mon nom personnel et au nom de mes collègues de la sous-commission, vous informer que nous serions heureux de délibérer avec les délégués des autres groupes républicains.

“ Veuillez agréer, mon cher président et ami, l'expression cordiale de mes sentiments dévoués.

“ Renault-Morlière.”

La réponse à cette démarche n'a été guère satisfaisante. En voici le texte :

“ Mon cher collègue,

“ Les délégués des groupes de gauche ont pris connaissance de la communication que vous avez bien voulu faire au nom de la sous-commission du groupe progressiste ; ils me prient de vous faire connaître qu'en vertu du mandat qu'ils ont reçu ils ne peuvent délibérer qu'avec les groupes de la majorité républicaine.

“ Veuillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

“ Sarrien.”

Ainsi donc, voilà les républicains progressistes excommuniés ; les voilà mis au ban du parti républicain, par les radicaux inféodés au régime Waldeck-Rousseau. On redoute leur influence dans les délibérations préparatoires au débat. On leur signifie qu'ils ne sont pas assez purs pour être admis dans les conseils

où MM. Brisson et Bourgeois entendent donner seuls le mot d'ordre. Les progressistes ont répondu énergiquement à cet avis d'exclusion. Leur président, M. Krantz, ancien ministre de la guerre, a écrit à M. Sarrien :

“ Monsieur le président et cher collègue,

“ En réponse à une démarche courtoise dont notre collègue, M. Renault-Morlière, avait bien voulu se charger en notre nom, vous nous faites savoir que, en vertu du mandat qu'ils ont reçu, les délégués des groupes de gauche ne peuvent délibérer qu'avec les groupes de la majorité républicaine.

“ Vous semblez confondre la majorité républicaine avec la majorité ministérielle.

“ De celle-ci, nous ne voulons pas être. Nous estimons comme beaucoup de républicains de toutes nuances le pensent sans le dire tout haut, que la politique du cabinet Waldeck-Rousseau est funeste à la République et aux intérêts du pays.

“ Du parti républicain il n'appartient à personne de nous exclure. Nous continuerons à servir la République en demeurant fidèles au principe de liberté qui est son honneur, sa force et sa raison d'être.

“ Veuillez agréer, monsieur le président et cher collègue, l'assurance de nos sentiments dévoués.

“ Le président du groupe des républicains progressistes,

“ C. Krantz.

“ Les vice-présidents,

“ Audiffred et Guillain.”

Cet épisode préliminaire a fait sensation dans les cercles politiques. Mais il a été bientôt relégué dans l'ombre par un autre événement plus grave encore et d'une plus haute importance.

La guerre implacable que le gouvernement français déclare aux congrégations religieuses a ému douloureusement le Souverain Pontife, qui a toujours montré tant d'affection pour la France. Dans des audiences accordées successivement, durant ces derniers temps, à deux évêques, Mgr de Nevers et Mgr de Belley, et à un journaliste très connu, M. Henri des Houx, Léon XIII avait laissé déborder l'amertume dont son cœur est abreuvé. Mais il a voulu parler plus directement encore et d'une façon plus solennelle. Et il a adressé à Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, une lettre admirable, pour défendre les ordres religieux menacés, et adjurer la France de ne pas commettre l'attentat tramé par les loges. Voici le début de ce mémorable document :

“ Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

“ Au milieu des consolations que Nous procurait l'Année sainte par le pieux empressement des pèlerins accourus à Rome de tous les points du monde, Nous avons éprouvé une amère tristesse en apprenant les dangers qui menacent les congrégations religieuses en France. A force de malentendus et de préjugés, on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'État de restreindre leur liberté et peut-être même de procéder plus durement contre elles. Le devoir de Notre ministère suprême et l'affection profonde que Nous portons à la France Nous engagent à vous parler de ce grave et important sujet dans l'espoir que, mieux éclairés, les hommes droits et impartiaux reviendront à de plus équitables conseils. En même temps qu'à vous, Nous adressons à Nos vénérables frères vos collègues de l'épiscopat français.

“ Au nom des graves sollicitudes que vous partagez avec Nous, il vous appartient de dissiper les préjugés que vous constatez sur place et d'empêcher, autant qu'il est en vous, d'irréparables malheurs pour l'Église et pour la France.”

Le Souverain Pontife montre ensuite ce que sont les ordres religieux, qui tiennent leur origine des sublimes conseils évangéliques adressés par le Sauveur à tous ceux qui, dans tous les siècles, voudraient marcher sur ses traces à la conquête de la perfection chrétienne. L'Église sanctionne leur discipline et ils sont la portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Leur but est, d'abord, la sanctification des personnes qui en embrassent les vœux, puis ensuite, la formation et la préparation à un ministère plus efficace pour le bien des âmes. Corps d'élite dans l'Église, ils lui rendent d'immenses services. Et ils n'en rendent pas de moins grands à la société civile. Dans le naufrage de la civilisation antique, ils ont sauvé les lettres et les arts. Souvent, ils se sont faits défricheurs, ils ont fécondé de leurs sueurs des solitudes stériles; et autour de leurs monastères, grâce à leur intelligente initiative, ont commencé à fleurir l'agriculture et l'industrie. Leurs docteurs ont brillé dans les universités; leurs savants ont reculé les frontières des connaissances humaines. Parmi ces congrégations, les unes se dévouent à l'enseignement de la jeunesse et lui inculquent, en même temps que la science, les principes de vertu et de devoir qui font la stabilité et la sécurité des États. Les autres sont consacrées au soulagement des misères de l'humanité. Tant de mérites font de ces instituts la gloire de l'Église tout entière, et la

gloire particulière de la France, qu'ils ont servie avec toute l'ardeur d'un patriotisme capable d'affronter la mort. Leur suppression causerait au pays d'irréparables dommages. Elle augmenterait la misère; elle ferait disparaître de grands exemples de sacrifice et de charité. Au dehors, elle priverait d'un précieux concours les œuvres apostoliques au service desquelles les missionnaires français se sont rendus jusqu'aux confins du monde, y portant, avec les lumières de l'Évangile, la gloire et le prestige du nom français. C'est en vain qu'on prétendrait ménager les religieux missionnaires en frappant les autres; car l'existence et l'action des uns sont liées à l'existence et à l'action des autres. Attaquer les ordres religieux, ce serait attenter à la liberté de l'Église, garantie en France par un pacte solennel; en effet tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine. Frapper les congrégations, ce serait encore violer ces principes de liberté et d'égalité que la nation française a voulu placer à la base de son droit public. Dans un pays civilisé comme la France, n'y aurait-il donc ni protection, ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, dévoués à leur patrie? Traitement d'autant plus injuste qu'il contrasterait étrangement avec celui dont sont l'objet d'autres sociétés d'un tout autre genre! Que reproche-t-on aux congrégations? — Qu'elles empiètent sur l'autorité des évêques? Assertion insoutenable en présence des sages lois édictées par l'Église sur ce point. — Qu'elles possèdent trop de richesse? Mais, en supposant que la valeur de leurs biens ne soit pas exagérée, peut-on contester qu'elles possèdent honnêtement et légalement; et de quel droit viendrait-on les dépouiller de ce qui leur appartient? Ce qu'elles possèdent, elles ne le possèdent pas pour leur propre puissance et leur propre bien-être, mais elles le possèdent au profit des autres, au profit des malheureux, au profit de toute la nation."

Un des passages les plus importants de cette lettre est celui où il est question du protectorat de la France en Orient :

"C'est précisément, dit le Pape, sur l'action laborieuse, patiente, infatigable de ces admirables missionnaires qu'est principalement fondé le protectorat de la France, que les gouvernements successifs de ce pays ont tous été jaloux de lui conserver, et que Nous-même Nous avons affirmé publiquement. Du reste, l'attachement inviolable des missionnaires français à leur patrie, les services éminents qu'ils lui rendent, la grande influence qu'ils lui assurent, particulièrement en Orient, sont des faits

reconnus par des hommes d'opinions très diverses, et naguère encore proclamés solennellement par les voix les plus autorisées."

Un peu plus loin, le Saint-Père fait entendre un avertissement significatif, au sujet de ce même protectorat. Après avoir dit que frapper les ordres religieux, ce serait priver l'Église de coopérateurs dévoués, à l'intérieur, où ils sont les auxiliaires nécessaires de l'épiscopat et du clergé, dans l'exercice du saint ministère et dans l'enseignement, puis à l'extérieur, où la principale force de l'apostolat est représentée surtout par les congrégations françaises, le Saint-Père ajoute ces paroles dont le sens véritable n'a échappé à personne :

"Le coup qui les frapperait aurait donc son retentissement partout, et le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Évangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par les missionnaires français fussent comblés par des missionnaires d'autres nationalités."

On a compris parfaitement que cela signifiait, sous une forme discrète : "Comment voulez-vous que je continue à lutter pour maintenir votre protectorat, pour décourager les tentatives de ceux qui veulent vous supplanter, si vous tarissez la source de vos missionnaires, qui sont, aux extrémités du monde, en même temps que les apôtres de l'Évangile, les facteurs les plus puissants et la raison d'être de votre influence?"

Enfin la lettre pontificale se termine par ces paroles éloquentes, par ce paternel et touchant appel :

"Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect des droits de tous et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procuré d'incalculables avantages, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique.

"Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse.

“ Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de Notre vie, Nous Nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de Nos sollicitudes paternelles et condamné à voir dans le pays que Nous aimons les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès, ni conjurer des malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons, à l'avance, la responsabilité.

“ En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler, dans une parfaite harmonie de vues et d'action, à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Église catholique, à la France et à l'humanité.”

Cette lettre si pleine de persuasion, de majesté, de douleur et d'éloquence, a produit en France, dans tous les camps, une immense sensation. Les catholiques ont accueilli avec une joie profonde et une filiale reconnaissance cette grande parole qui venait les éclairer davantage, les fortifier, resserrer leurs rangs pour la lutte. Les francs-maçons et les jacobins, au contraire, ont poussé des cris de rage, et feint une indignation profonde contre ce qu'ils ont appelé l'intrusion d'un étranger dans les affaires intérieures de la France. Écoutez un journal qui porte bien son nom, le *Radical*:

“ Les congrégations font au moins autant de mal à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ce n'est pas peu dire. La République se doit de montrer au Pape qu'elle est maîtresse chez elle, en leur retirant la tolérance que la monarchie leur a accordée.

“ Le Concordat! Mais ce sont les républicains, partisans de l'abolition totale des congrégations, qui peuvent et doivent l'invoquer! Tant que nous sommes condamnés à vivre sous le régime de cette convention néfaste, c'est bien le moins que nous soyons débarrassés de ce clergé parasite, pullulant comme les parasites, que forment les congrégations. Le projet de M. Waldeck-Rousseau est loin d'aller jusque-là; aussi espérons-nous qu'il sera fortement amendé et amélioré par la majorité républicaine, pour qui l'opposition du Pape sera un stimulant de plus à prendre d'un coup les mesures nécessaires à la défense de la société laïque.”

Mais la palme de l'injure furibonde a été remportée par la *Petite République*. Un énergumène, M. Gérault-Richard, y a écrit ces lignes odieuses:

“ Il n’y a pas trente-six façons de répondre au Pape, il n’y en a qu’une : le vote de la loi et son application stricte. Si Léon XIII n’est pas content, il le dira ; si les évêques s’insurgent, nous les crosserons ; si les moines s’en vont, nous ne nous en porterons que mieux, quoi qu’en dise le Pape.”

Par contre, les journaux républicains modérés ont fait à la lettre du Pape un accueil digne et respectueux. L’article du *Temps*, feuille protestante et quasi-ministérielle, a été l’un des plus remarquables à ce point de vue. En voici un passage :

“ La lettre si éloquente, et, par endroits, si émouvante, que le Pape Léon XIII vient d’adresser au cardinal Richard servira de préface aux prochains débats sur la loi des associations. On conteste au Souverain Pontife le droit de se faire entendre au moment où l’existence des congrégations religieuses est menacée. Oublie-t-on qu’on le lui a reconnu il y a un siècle, en signant le Concordat, et qu’on le lui reconnaît tous les jours, lorsque, par les voies diplomatiques, on le prie d’intervenir pour réprimer le zèle intempérant de certains congréganistes. Toujours Léon XIII a donné aux religieux de France l’ordre de respecter le régime républicain et de se tenir à l’écart des luttes politiques.”

La *République*, organe de M. Méline et de son groupe, a publié ce commentaire, bref mais significatif :

“ Il reste au gouvernement à décider s’il veut ajouter aux inquiétudes de l’heure présente la complication d’une rupture avec le Saint-Siège.

“ Nous ne voulons pas discuter ici sur le point de savoir si la loi sur les associations est juste, en ce qui touche aux congrégations ; mais nous voudrions qu’on reconnût qu’elle est au moins inopportune.”

Enfin, le *Journal des Débats* a donné cette note très juste :

“ Il faut convenir qu’il ne s’agit pas, en réalité, de défendre l’État et la société contre les associations qui pourraient les mettre en danger, mais que, en proscrivant les congrégations, c’est un autre dessein que l’on poursuit, et que c’est, en réalité, contre certaines croyances religieuses, contre la religion catholique elle-même, que ce coup est dirigé. Comme nous le disions tout à l’heure, les meilleurs amis du ministère actuel s’en cachent à peine. Et précisément parce que c’est de cela qu’il s’agit, il est très naturel que le chef de l’Église catholique élève la voix,

comme il vient de le faire, pour protester contre de telles entreprises.”

L'attitude de journaux comme le *Temps*, la *République*, le *Journal des Débats*, peut faire concevoir certaines espérances. Au moins, cette fois, les catholiques auront des alliés puissants dans le parti républicain.

La bataille parlementaire a commencé à la séance du 14 janvier par une escarmouche préliminaire. Un député socialiste a interpellé le ministère au sujet de l'intervention du Pape dans les affaires intérieures de la République française. Les dépêches nous ont donné peu de détails sur cette discussion. M. Ribot, républicain modéré et ancien premier ministre, a défendu le Pape et déclaré que le Saint-Père avait le droit d'élever la voix, quand il croyait que les intérêts religieux étaient en jeu. M. Waldeck-Rousseau a prononcé un discours dans lequel il a dit que le gouvernement ne permettrait l'organisation d'aucune résistance contre les lois du pays. Il a ajouté, suivant les dépêches, que, après le vote de la loi sur les associations, aucune imixtion du Pape ne sera admise. L'ordre du jour accepté par le gouvernement a été voté par 310 voix contre 110. Mais, en l'absence d'informations complètes, il est difficile de dire quelle est la portée réelle de ce vote.

Le lendemain, 15 janvier, s'est ouvert le grand débat sur la loi de malheur. C'est un républicain progressiste, M. Renault-Morlière, qui a rompu la première lance contre le projet ministériel. Un député socialiste, M. Viviani, lui a répondu. Le comte Albert de Mun a prononcé un grand discours contre la loi liberticide. Nous avons hâte de lire cette page oratoire. L'illustre et éloquent champion de l'Eglise a dû produire un effet puissant, car c'est le premier ministre lui-même, M. Waldeck-Rousseau, qui lui a donné la réplique. Il a parlé de manière à satisfaire les francs-maçons et les jacobins qui le tiennent au pouvoir. Ils lui ont fait une ovation et ont voté par 298 voix contre 226, l'affichage de son discours dans toutes les communes de France. Hélas! cet incident est un triste présage pour le résultat final.

* * *

Pendant que l'attention de l'Europe et du monde était concentrée sur les importants événements de France et d'Angleterre, en Chine, les négociations relatives au traité avec le Céleste Empire se poursuivaient lentement.

La note sur laquelle les représentants des puissances se sont entendus était conforme dans ses grandes lignes à l'esquisse que nous en avons donnée dans le dernier numéro de la REVUE CANADIENNE. Au premier abord, il a paru que la cour chinoise allait accepter assez facilement cette note. Les négociateurs chinois, Li-Hung-Chang et le prince Ching, se sont entendus avec les plénipotentiaires européens, et ont promis de signer ce document diplomatique aussitôt que les instructions définitives leur seraient parvenues du souverain. Puis soudain, changement à vue: l'impératrice, influencée, paraît-il, par les vice-rois des provinces méridionales, a donné ordre aux deux diplomates impériaux de ne pas signer. Une dépêche résumait ainsi les objections de la cour:

“L'impératrice douairière regrette déjà son arrangement avec les puissances tel qu'il est convenu dans la note plénipotentiaire des ministres, et depuis quelques jours elle a accablé ses commissaires de la paix, Li-Hung-Chang et le prince Ching, de télégrammes leur ordonnant de ne pas signer la note tant qu'elle n'aura pas été modifiée. Elle s'oppose à la partie de la note qui demande la destruction des forts de Takou, l'établissement de postes militaires étrangers permanents, et de gardes pour les légations, ainsi que l'interdiction de l'importation d'armes et de munitions.”

Sur les entrefaites, Li-Hung-Chang est tombé malade; maladie diplomatique peut-être! Le prince Ching a répondu à l'impératrice qu'il était trop tard pour reculer. Pendant plusieurs jours on est resté dans une grande incertitude. Enfin, le 15 janvier, toutes les difficultés ayant été aplanies, le prince Ching ayant reçu le sceau impérial qui est gardé dans la “cité interdite”, a signé la note collective au nom de l'empereur. Voilà toujours un grand pas de fait. Il reste maintenant à discuter les détails. Les plus épineux seront ceux qui concernent le chiffre de l'indemnité et les arrangements commerciaux.

Le représentant des États-Unis a proposé que ces deux questions fussent l'objet de délibérations d'une commission internationale qui siégerait à Washington. Cette proposition n'a pas eu de suite.

Mgr Favier, évêque de Pékin, est arrivé en France, à la fin du mois dernier. Il a naturellement été beaucoup interrogé sur les dramatiques événements de Chine. L'héroïque prélat est plutôt optimiste. Il a exprimé l'espoir que tout va rentrer dans l'ordre. Son opinion, au sujet de l'impératrice de Chine, ne cadre pas avec plusieurs de celles que l'on a vues depuis six mois.

“ L'impératrice de Chine, a-t-il dit, ne saurait être tenue responsable de ces événements, auxquels elle est restée complètement étrangère.

“ C'est elle-même qui a concédé à nos concitoyens nos lignes de chemins de fer, les mines et qui leur a livré les principales industries. Ce n'est donc pas, dit Mgr Favier, et ici il appuie sur les mots, de gaieté de cœur, qu'elle aurait pu consentir à détruire ce qu'elle avait fait et à changer la ligne de conduite politique qui la guidait depuis trente-cinq ans. Certes, l'impératrice a été faible, elle a manqué d'énergie, mais elle est loin d'être mauvaise et de nourrir contre les Européens des sentiments hostiles. Son rôle ne fut que passif.

“ Actuellement, le parti dont le chef principal est Li-Hung-Chang commence à regagner du terrain. On espère le voir revenir au pouvoir avec l'empereur et l'impératrice. Toute réparation sera accordée aux Européens.”

Mgr Favier croit que les négociations vont être couronnées d'un succès complet.

* * *

Au Transvaal la situation continue à être très difficile pour lord Kitchener. Les commandos boërs harassent continuellement les troupes anglaises. La colonie du Cap est toujours menacée. Le commandant en chef opère de grandes concentrations de troupes. Une dépêche en date du 18 janvier était très pessimiste. D'après ce message, le moment critique était arrivé. Lord Kitchener était obligé de ramener ses garnisons, sur le chemin de fer de Lorenzo Marquez, vers Prétoria, pour ne pas les voir enlevées par les Boërs. Dans cette région le général Botha aurait sous la main huit ou dix mille hommes. Prétoria et Johannesburg seraient menacés par la famine. Les Boërs envahiraient de nouveau le Natal. Enfin les troupes anglaises seraient décimées par la maladie. Tout cela n'est pas gai.

Trois délégués, MM. Hofmeyer, Merriman et Sauer, sont en route pour l'Angleterre, où ils vont porter les griefs des populations hollandaises, protester contre l'annexion des deux républiques et se plaindre de ce que l'autonomie politique est un vain mot dans la colonie du Cap. Nous craignons qu'ils ne reçoivent pas à Londres un accueil très sympathique.

* * *

La session fédérale va bientôt s'ouvrir à Ottawa. Le gouvernement Laurier a fait récemment plusieurs nominations au sénat. La mort de sir Frank Smith a fait disparaître de notre chambre haute une figure bien connue. Il était âgé de 78 ans; il était sénateur depuis 1871. Il avait fait partie des cabinets de sir John Macdonald, de sir John Abbott, de sir John Thompson, de sir McKenzie Bowell et de sir Charles Tupper, la plupart du temps comme ministre sans portefeuille. Il possédait une grande fortune. Sir Frank Smith était catholique. Le gouvernement Laurier l'a remplacé par M. George McHugh, ancien député de Victoria-Sud. Il a aussi nommé M. Robert McKay, de Montréal, en remplacement de M. Ogilvie, démissionnaire; M. Wood, en remplacement de M. McInnes, décédé; et M. Jones, de Brantford, en remplacement de M. Reesor. Le sénat se compose maintenant de 30 libéraux contre 51 conservateurs.

Les quatre nouveaux membres du sénat seront les quatre premiers sénateurs canadiens dont la commission aura été émise au nom de Sa Majesté le roi Edouard VII.

A Québec, la session n'aura lieu que le 14 février. On annonce que le gouvernement Parent a virtuellement décidé d'abolir le département de la colonisation et des mines; de réunir au département des Terres les branches du cadastre, des arpentages et des mines, qui en avaient été détachées; de réunir la branche de la colonisation au département de l'Agriculture, dont elle relevait autrefois, ou au département des Travaux publics, dont la juridiction administrative est maintenant peu considérable. On annonce aussi que le prochain orateur de l'Assemblée législative sera M. Rainville, l'un des députés de Montréal. Nous enregistrons toutes ces rumeurs telles qu'elles nous sont parvenues, sans en garantir l'authenticité.

Ths Chapais.

Québec, 24 janvier 1901.

